

# Communis

## 16

### Assemblée générale 2022 à Zoug

La 78e AG de la FSBC était placée sous le signe de la réforme. Marcel Jöri (Obwald), Henriette von Wattenwyl (Berne), Iren Odermatt (Nidwald) et Kurt Schuler (Uri) ont été nouvellement élus au comité directeur.

## 21

### Focus : Tournant énergi- que : de nombreux projets, un seul objectif

Les bourgeoises et les corporations montrent l'exemple dans le domaine de la production d'énergie renouvelable. Focus sur des exemples concrets.

## 28

### Bourgeoisie de Loèche en portrait

La vénérable bourgeoisie de Loèche, vieille de 850 ans, se présente.





**La tradition**, c'est ce qui a été développé et transmis de génération en génération dans l'histoire, en termes de comportement, d'idées, de culture, etc.

**La tradition n'est pas la conservation des cendres, mais la transmission de la flamme**

Thomas Morus (1478-1535)

**Communis**, lat. commun, esprit communautaire et démocratique, sens commun vécu.



## Chères lectrices, chers lecteurs

J'ai le plaisir de vous présenter le troisième numéro de « Communis ». Vous l'avez sans doute tous remarqué : les prix augmentent, l'énergie se fait rare et surtout chère. Le Conseil fédéral a esquissé des scénarios radicaux en cas de pénurie d'électricité et les a mis en consultation. Il fait déjà nettement plus frais au bureau, il n'y a plus de pain chez le boulanger et l'achat de bois de chauffage pour la cheminée est un véritable défi.

Malgré tout, il faut voir le bon côté des choses : les thèmes de l'économie circulaire, de l'utilisation parcimonieuse des ressources et des produits régionaux sont de plus en plus présents et la mentalité du tout jetable, le gaspillage alimentaire, mais aussi le gaspillage d'énergie sont au centre de l'attention. Il est encore plus important d'agir soi-même et de donner le bon exemple.

C'est ce que font nos 1650 bourgeoisies et corporations depuis des décennies. Pour elles, la durabilité est plus qu'un slogan ou du « greenwashing ». Ce n'est pas un hasard si le terme « durabilité » est issu de la sylviculture. Les communes bourgeoises et les corporations pensent et planifient justement pour les générations futures : Écologiques, sociales et économiques.

Il n'est donc pas étonnant que les communes bourgeoises et les corporations soient également actives en première ligne dans le domaine de l'énergie. Nous vous présentons volontiers quelques exemples dans le focus thématique (à partir de la page 21). Vous trouverez également dans le magazine des nouvelles passionnantes de toute la Suisse (à partir de la page 6), une rétrospective de l'AG de Zoug (page 16) ainsi qu'une présentation de la vénérable bourgeoisie de Loèche (page 28). Vous en saurez également plus sur la construction avec le bois de la forêt bourgeoise de la Bourgeoisie Boécourt-Séprais, sur les néophytes envahissantes ainsi que sur le lutteur Jonas Burch, garde forestier de la corporation Schwendi.

Je vous souhaite une bonne lecture et surtout une année 2023 pleine de succès !

**Elias Maier**  
Directeur de la FSBC



## Les lignes se ferment

La plupart des cantons suisses connaissent des communes bourgeoises et des corporations sous des formes et des configurations très diverses. La plupart d'entre elles sont des collectivités de droit public dotées de tâches légales claires. La FSBC a pour but de préserver et d'entretenir ces corporations bourgeoises.

En 2015, l'association des communes bourgeoises du canton de Zoug a été admise et, cette année, l'association des corporations de Nidwald. Quinze corporations indépendantes existent dans ce demi-canton de Suisse centrale et sont les plus grands propriétaires fonciers de Nidwald. Lors de l'assemblée générale de Zoug, Mme Irene Odermatt a été élue au comité de la FSBC en tant que représentante de ces corporations.

Le canton d'Uri connaît deux corporations, Uri et Ursern, en tant que corporations de droit public. Jusqu'au 19e siècle, ces corporations étaient identiques à l'Etat d'Uri. Lors de l'assemblée générale de cette année également, Monsieur Kurt Schuler, président du conseil restreint des corporations d'Uri, a été nouvellement élu au comité.

Les corporations obwaldiennes n'étaient plus représentées au sein du comité. Lors de l'assemblée générale de Zoug, un défenseur expérimenté et engagé des idées de nos membres, M. Marcel Jöri, a pu être recruté pour siéger au comité.

Avec des représentants de Lucerne, Zoug, Nidwald, Obwald et Uri, près d'un tiers des membres du comité directeur sont des représentants de la Suisse centrale.

Grâce à ces renforts, les rangs se resserrent et la FSBC peut défendre les intérêts de ses membres avec encore plus de poids. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres du comité et comptons sur leur collaboration active et précieuse.

**Georges Schmid**  
Président de l'FSBC

### Impressum

Editeur	Équipe de rédaction	Commander des magazines supplémentaires	Abonnement	Impression	Conception
FSBC Bahnhofplatz 2 3001 Berne	Pascal Mathis Georges Schmid Elias Maier Gaspard Studer Adalbert Grand Thomas Egger Dr. Karina Liechti Peter Greminger Florian Landolt Michael Meuter Glenz Harald Bruno Kalbermatten	Vous pouvez commander des magazines supplémentaires (édition 2-2022) ou la brochure du jubilé pour 5 francs pour votre Bourgeoisie	30 francs (2 éditions) par an, vous pouvez commander un abonnement. Des conditions spéciales s'appliquent aux membres de la FSBC ainsi que lors de commandes importantes. Contactez-nous à l'adresse <a href="mailto:info@svbk.ch">info@svbk.ch</a> .	Vögeli AG, Langnau Tirage: 3500 Papier: Pureprint Natur weiss, Umschlag: 250 g/qm Inhalt: 100 g/qm	Graphic Design For You Anna Katharina Bay-Dübi <a href="http://www.gdfy.ch">www.gdfy.ch</a>
Rédacteur en chef: Elias Maier <a href="mailto:elias.maier@svbk.ch">elias.maier@svbk.ch</a>				imprimé en suisse	
	Traduction et relecture Isabelle Oppikofer Gaspard Studer			 Les produits d'impression certifiés Cradle to Cradle® produits par Vögeli AG.	

# Table de matières

À noter →

**14 septembre 2024**  
Journée des bourgeoisies et des corporations  
**9-10 juin 2023**  
Assemblée générale à Aarau  
**7-8 juin 2024**  
Assemblée générale à Frauenfeld



6

## Nouvelles des bourgeoisies et corporations

Avec Doris Grüter-Weibel (corporation de Lucerne) et Andrea Thür-Suter (bourgeoisie de Coire) d'autres femmes prennent la tête de direction de grandes bourgeoisies et corporations. A Viège, la célèbre chanteuse Stefanie Heinzmann devient bourgeoise d'honneur.



12

## Rapport politique

Dans cette rubrique, vous trouverez des informations politiques. La FSBC s'engage activement au niveau national les préoccupations politiques des 1650 communes bourgeoisies et corporations.



28

## Bourgeoisie de Loèche en portrait

Sous cette rubrique, nous présentons dans chaque numéro, une bourgeoisie. Dans cette troisième édition, il s'agit de la vénérable bourgeoisie de Loèche.



37

## Des beautés indésirables

Les néophytes envahissantes nuisent à la biodiversité et aux espèces végétales indigènes. La bourgeoisie Berthoud montre comment elle gère les plantes indésirables.

# Nouvelles



## **\_Berne avec la première du Jungbott**

Une fête organisée par les jeunes pour les jeunes - tel était l'objectif de la Jeunesse bernoise. A la mi-octobre, après un retard dû à la pandémie, c'est chose faite. Enfin le moment venu : environ 200 bourgeoises et bourgeois âgés de 16 à 30 ans ont fêté « leur » événement au Casino de Berne jusque tard dans la nuit en musique et en mangeant. Mais l'objectif de la soirée était aussi de « faire la lumière sur le mystère de la Bourgeoisie de Berne. En d'autres termes, faire connaître la bourgeoisie et ses multiples facettes à la jeune génération. Enfin, il s'agissait aussi de la mise en réseau avec d'autres personnes qui étaient également au centre de l'attention. Invités à cette manifestation, les jeunes bourgeois de Viège ont répondu à l'invitation. Ils ont échangé avec leurs camarades bernois lors de cette manifestation organisée pour la première fois sous cette forme.

## **\_Canton de Lucerne : transformation de cinq corporations en sociétés de capitaux coopératives de droit public**

La nouvelle loi sur les corporations dans le canton de Lucerne permet aux corporations, qui ne répondent guère ou plus aux exigences d'une commune de se transformer en coopérative de droit public avec l'approbation du Grand Conseil. Les corporations Geuensee, Greppen, Grossdietwil, Niederschongau et Retschwil ont chacune déposé une demande.



## **Poche d'eau**

Au lieu d'environ 250 litres d'eau par minute ce sont à l'avenir, au moins 600 litres qui jaillissent.

### **\_Langendorf : baguettes de sourcier et poche d'eau**

Ce que la bourgeoise de Langendorf a vécu est tout sauf banal. Le site bourgeoisie assainit sa source de Brüggmoos, qui approvisionne aussi en eau la ville de Soleure. Dans le même temps, elle s'enrichit d'une nouvelle source. Pour ce faire, une entreprise spécialisée est intervenue, comme le rapporte le « Solothurner Zeitung ». Pour l'ancienne source, le puits de contrôle et les anciennes conduites d'eau ont été creusés. - Le mérite en revient à un sourcier qui, sans consulter de plans a découvert une nouvelle source au débit important. L'extension est productive : au lieu d'environ 250 litres d'eau par minute, il y aura au moins 600 lt/min, à l'avenir.

### **\_Fondue chinoise géante le jour de la bourgeoisie de Sion**

La Bourgeoisie de Sion a organisé une fondue chinoise pour plus de 1000 personnes. L'objectif est d'entrer dans le GuinnessBook des records



### **\_Corporation Lucerne : Doris Grüter, membre du comité directeur devient présidente de la corporation de Lucerne**

Pendant 35 ans, Max P. Lang s'est engagé en faveur de la corporation de Lucerne. D'abord en tant que conseiller bourgeois, puis au sein de l'exécutif en tant que conseiller de la corporation, en tant qu'administrateur forestier et enfin en tant que président. Aujourd'hui, Lang a mis fin à son engagement. Sa succession à la présidence est assurée depuis septembre dernier, par Mme Doris Grüter-Weibel qui a pris la relève. Cette commerçante de formation est, à côté d'autres tâches, également directrice de l'association des Corporations du Ct de Lucerne, et membre du comité directeur de la FSBC.



**\_La commune de Därligen : La bourgeoisie reste**

La bourgeoisie de Därligen, au bord du lac de Thoune, semblait s'être éteinte. L'histoire continue pourtant. Comme il n'y avait pas de nouveau président ou de nouvelle présidente, la fusion avec la commune municipale a été envisagée l'été dernier. Mais avec Walter Dietrich, il s'est trouvé à court terme une personne, un bourgeois motivé qui a repris le flambeau. La commune bourgeoise espère maintenant l'ouverture ; celle-ci est déjà décidée : tous les citoyens de Därligen ont désormais le droit de vote.

# CHF 0,5 million

**\_Uri : Un soutien à la fondation Papilio de CHF 0,5 million**

Le conseil de la corporation d'Uri a accordé un demi-million de franc pour la fondation Papilio à Altdorf. Un total de 8,7 millions de francs sera investi dans un nouveau centre de rencontre ainsi que pour la rénovation de l'école avec piscine thérapeutique. Papilio propose aux enfants présentant des lacunes une offre scolaire intégrale, complétée par des possibilités de prise en charge et de thérapie. Au total, environ 950 enfants bénéficient de cette offre.



**\_Andrea Thür-Suter, nouvelle présidente de la bourgeoisie de Coire**

Avec 971 voix, Mme Andrea Thür-Suter a été élue nouvelle présidente de la bourgeoisie de Coire. Elle prendra ainsi ses fonctions le 1<sup>er</sup> janvier 2023. Elle succède à Andreas Brunold, qui a pris sa retraite après huit ans de présidence et 23 ans de service. Andrea Thür-Suter native de Coire, s'investit depuis de nombreuses années pour les intérêts de sa ville natale. Depuis 2018, elle est en outre membre du Grand Conseil du canton de Grisons.

**\_La ville et la bourgeoisie de Thoune soutiennent les installations sportives**

Comme le communique la ville de Thoune, Wacker Thun et l'association «Entwicklung Allmend 4» veulent réaliser une salle de sports de balle, de tennis et d'escalade à Thoune Sud. Le maire Raphael Lanz se réjouit de la collaboration partenariale entre les privés, la bourgeoisie et la commune. «De tels développements de projets communs offrent les meilleures conditions pour des résultats viables», explique Lanz.



**«un vin qui unit les gens, qui est de grande qualité et qui est abordable»**



**\_Ile Saint-Pierre : des entreprises familiales louent un vignoble**

Le vignoble de l'île Saint-Pierre sera bientôt entre de nouvelles mains : A partir de 2024, les deux domaines viticoles Hämmerli et Bielerhaus loueront le vignoble de la bourgeoisie de Berne. Selon un communiqué, les entreprises familiales d'Anet et de Gléresse souhaitent cultiver sur ce domaine de cinq hectares, «un vin qui unit les gens, qui est de grande qualité et qui est abordable». L'attribution du nouveau bail a fait l'objet d'une procédure de candidature en plusieurs étapes. Les nouveaux exploitants seront à la tête du domaine viticole de la ville de Berne, dont le contrat arrive à échéance fin 2023.

**\_«Kuni & Gunde» - un nouveau local au cœur de Bâle**

Depuis la fin du mois d'octobre, un nouveau restaurant situé à proximité du Rathaus, nous invite à s'attarder et à manger : le «Kuni & Gunde». L'immeuble a été occupé en dernier lieu pendant un an sous la direction de la Baehler Stiftung, qui est gérée par la bourgeoisie. Il a été entièrement rénové et transformé. L'offre est centrée sur des sandwichs de toutes sortes - à la viande, au poisson, végétariens ou végétaliens. L'établissement a été lancé par les deux restaurateurs Tim Peters et Tobias Mingramm, qui ont trouvé en la Bourgeoisie de Bâle le partenaire idéal. Le nom «Kuni & Gunde» n'est pas un hasard : elle est dérivée du nom de la fondatrice de la cathédrale de Bâle, qui se trouve à quelques pas seulement.



# Rapport politique : La FSBC, une association qui défend activement ses intérêts politiques



## Une maison de Coire chargée d'histoire

Une maison passe aux mains de la bourgeoisie. Le conseil municipal de la ville de Coire a approuvé lors de la séance du 17 novembre 2022 l'opération d'échange avec la commune bourgeoise de Coire. La bourgeoisie de Coire reprend la « Haus am Arcas » en échange du terrain du parking de la Stadthallen.

## Voyage à travers les Patriziati tessinoises

Les 199 patriziati de droit public sont un acteur institutionnel important. Elles possèdent en effet entre 70 et 75% cent de la superficie totale du canton. C'est pourquoi, Rete Uno a consacré une série de cinq reportages sur eux. Vous pouvez visionner les émissions ici : <https://www.rsi.ch/news/ticino-e-grigioni-e-insubria/Viaggionei-Patriziati-ticinesi-15504130.h>



## Honneur aux championnats du monde pour le pâtissier du Casino de Berne

L'équipe nationale suisse des cuisiniers a remporté le titre lors des championnats du monde à Luxembourg. L'équipe nationale compte parmi ses membres Patrick Mumenthaler, pâtissier du Casino de Berne, qui appartient à la bourgeoisie de Berne.

## → Elias Maier

La session d'hiver 2022 est placée sous le signe de l'élection du Conseil fédéral. Avec le conseiller national **Albert Rösti** (UDC, BE), c'est un représentant qui connaît parfaitement les préoccupations des régions rurales qui a été élu. Et ce, avec 131 voix dès le premier tour de scrutin. L'élection du PS a été plus surprenante. La conseillère aux Etats **Elisabeth Baume-Schneider** (PS, JU) a été élue au troisième tour de scrutin avec 123 voix, soit exactement la majorité absolue. Elle est ainsi la première représentante du canton du Jura au gouvernement national. Au nom de l'association, nous félicitons chaleureusement **Albert Rösti** et **Elisabeth Baume-Schneider** pour leur élection. La répartition des départements est d'une grande importance pour la FSBC (après la clôture de la rédaction). Une attention particulière est portée au Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC), un département clé pour notre association.

## **Énergie et environnement** **Une pénurie d'électricité aux conséquences importantes**

Après COVID-19 et ses conséquences, la prochaine crise est déjà à nos portes avec la pénurie d'électricité.

Le Conseil fédéral a lancé une consultation à ce sujet dans le cadre d'une procédure d'urgence. Des mesures radicales sont prévues en quatre étapes et l'ultima ratio de coupures de courant temporaires. Le conseiller fédéral **Guy Parmelin** veut imposer aux gros consommateurs d'électricité des économies pouvant aller jusqu'à 30 pour cent en cas de crise. Cela concerne également diverses bourgeoisies et leurs institutions. Dans un premier temps, les maisons de retraite et de soins ne seraient pas concernées. L'ensemble de la population devra contribuer aux étapes de mesures. Dès la deuxième étape, le fer à repasser ou le sèche-linge seront interdits et les vêtements pourront être lavés à 40 degrés maximum. Dès la quatrième étape, les manifestations culturelles et sportives seront interdites si elles nécessitent de l'électricité. Et la température doit également être sensiblement réduite. Pour les pompes à chaleur, à 18 degrés maximum, pour le chauffage au gaz, à 20 degrés. Les ménages qui disposent d'un chauffage au bois ou aux pellets pourront en profiter. Dans le cadre de la consultation, l'association s'engage pour que les administrations des bourgeoisies et des corporations puissent continuer à fonctionner même dans les cas extrêmes. La planification de grandes installations photovoltaïques sur des surfaces

libres en montagne doit avancer rapidement (voir l'article sur l'énergie à la page 21). Le conseiller aux États **Beat Rieder** (centre, VS) a élaboré à ce sujet une loi urgente (mesures urgentes pour la mise à disposition à court terme d'un approvisionnement sûr en électricité en hiver), qui a été adoptée par les deux Chambres. La loi est valable jusqu'à fin 2025 et doit ensuite être remplacée par l'arrêté sur l'approvisionnement en électricité.

## **Biodiversité : un thème important, des mesures inappropriées**

Lors de la session d'automne, l'initiative sur la biodiversité et son contre-projet ont donné lieu à de grandes discussions au Conseil national. La FSBC rejette aussi bien l'initiative que le contre-projet avec la révision de la loi sur la protection de la nature et du paysage. La biodiversité est bien entendu aussi une grande préoccupation pour les bourgeoisies et les corporations. Dans son contre-projet, le Conseil fédéral prévoyait des objectifs de surface de 17% pour l'infrastructure écologique. Cependant, les forêts gérées n'en feraient pas partie. Seules les forêts situées dans des réserves forestières, des biotopes et dans le parc national seraient prises en compte dans les objectifs de surface. L'important potentiel de bois serait ainsi encore moins exploité et une pierre serait

→

→ placée sur le chemin de l'important rajeunissement des forêts. **Erich von Siebenthal** (UDC, BE), a souligné lors du débat que les propriétaires forestiers font déjà beaucoup pour la biodiversité : ils créent des îlots de vieux bois, laissent du bois mort sur place, préservent des associations forestières rares et revalorisent les lisières. Avec la loi stricte sur les forêts, l'ensemble de la surface forestière, soit environ un tiers du territoire national, devrait en fait être ajouté comme infrastructure écologique. Le conseiller national **Michael Graber** (UDC, VS) a même qualifié le contre-projet indirect de mise en œuvre musclée de l'initiative, qui n'a même pas encore été acceptée. M. Graber a également critiqué le fait que dans un article de la protection de la nature et du patrimoine, il faille garantir non seulement la diversité biologique, mais aussi l'originalité et la « beauté pour l'homme et l'environnement ». Cela est très, très amusant d'un point de vue législatif, car la beauté est toujours dans l'œil de l'observateur. Finalement, le projet a été assoupli grâce à une proposition minoritaire du conseiller national **Mathias Jauslin** (PLR, AG). Au lieu de fixer des objectifs de surface en pourcentage, il s'agit d'atteindre des objectifs qualitatifs dans le domaine de la biodiversité. Pour cela, les cantons doivent déterminer les périmètres exacts et élaborer un plan de gestion avec des mesures concrètes. Ce plan permettra de concilier la protection et les intérêts d'utilisation. Finalement, 101 conseillers et conseillers nationaux ont voté pour le contre-projet édulcoré, 72 pour l'acceptation de l'initiative (19 abstentions).

### Forêt et bois

#### Promotion des chauffages au bois

Contrairement à la recommandation du Conseil fédéral, la motion du

conseiller aux Etats **Jakob Stark** (UDC, TG) « Incitations financières pour le remplacement des anciens chauffages au bois par des installations modernes de chauffage au bois » a été adoptée par les deux Chambres. Le Conseil national a légèrement affaibli la motion. L'encouragement doit se limiter aux cas où les coûts supplémentaires pour rester avec un chauffage au bois sont disproportionnés. Aujourd'hui, la Confédération ne participe qu'au remplacement de chauffages au mazout, au gaz naturel ou électriques par des installations de chauffage au bois efficaces. Mais si un ancien chauffage au bois doit être remplacé par une nouvelle installation de chauffage au bois efficace et respectueuse de l'environnement, aucune contribution globale n'est versée. Cela devrait changer avec l'intervention transmise.

#### Passages à faune en bois

Notre membre du comité, le conseiller national **Thomas de Courten** (UDC, BL), peut également fêter un succès. En 2021, il a demandé au Conseil fédéral pourquoi les passages à faune n'étaient pas construits en bois. Dans sa réponse, le Conseil fédéral avait alors écrit que le corridor pour la faune au-dessus de l'autoroute à Tenniken ne convenait pas pour des raisons techniques, économiques et écologiques. Un tournant s'opère désormais. En collaboration avec le canton de Bâle-Campagne, une solution a été trouvée pour qu'une partie du passage à faune soit construite en bois. La construction devrait avoir lieu en 2026.

#### Autres thèmes

##### La nationalité suisse sous pression

De nombreuses interventions concernant la nationalité suisse ont été traitées au Parlement (nous en avons parlé dans le dernier numéro). Après

le rejet de la demande d'introduction du « lus Soli » (motion Rechsteiner) par les deux Chambres, l'intervention de la conseillère nationale **Stéphanie Prezioso** (Verts, VD) pour l'introduction du « lus Soli » (principe du lieu de naissance) a également été clairement rejetée le 15 juin par 112 voix contre 75 au Conseil national. L'image était uniforme : le centre, le PLR et l'UDC étaient tous contre l'introduction de l'« lus Soli », tandis que le PS et les Verts ont voté en bloc pour son introduction. Les demandes d'assouplissement de la nationalité suisse vont cependant plus loin. Il s'agit notamment de simplifier le droit de cité pour la troisième et la deuxième génération. Le 6 décembre, le Conseil national a donné suite à l'initiative parlementaire de la Commission des institutions politiques, qui souhaite faciliter les conditions de naturalisation pour la troisième génération.


#### La loi sur les voies cyclables entrera en vigueur le 1er janvier 2023

Dans le cadre de la procédure de consultation, la FSBC s'est exprimée de manière critique sur la loi sur les voies cyclables. Les améliorations prévues dans la loi visent à créer un réseau de pistes cyclables de qualité et sûr. La FSBC a demandé que les pistes cyclables à travers la forêt soient discutées avec les propriétaires forestiers. Il est important de trouver des solutions aux questions de responsabilité et d'entretien ainsi qu'au thème des déchets abandonnés. La mise en œuvre relève désormais de la responsabilité des cantons. Ils sont tenus de planifier et de réaliser des réseaux de pistes cyclables. Les principes suivants s'appliquent : cohérent, direct, sûr, homogène, attractif. Il est important que les associations cantonales des bourgeoisies et des corporations soient actives dans les planifications cantonales.

#### Adaptation du Code civil suisse (CCS)

La FSBC s'est également exprimée sur la révision du CCS dans le cadre de la procédure de consultation. Concrètement, il s'agit du double nom lors de la conclusion d'un mariage. La FSBC soutient le fait que le nom puisse en principe être choisi librement. Il est donc possible de choisir un double nom comme auparavant lors du mariage. La FSBC salue expressément le fait que l'on renonce à l'utilisation du double nom pour les enfants. Enfin, le choix du nom a également des répercussions sur le lieu d'origine. En effet, selon l'art. 27 CC, le lieu d'origine des enfants suit le nom de famille.

#### Modification de la loi fédérale sur la politique régionale

La FSBC salue les modifications prévues par le Conseil fédéral dans le cadre de la consultation sur la nouvelle politique régionale (NPR). Les fonds de la NPR permettent de soutenir en partie des projets qui améliorent la valeur ajoutée régionale. Auparavant, les projets d'infrastructure ne pouvaient être soutenus que par des prêts. Désormais, des contributions à fonds perdus allant jusqu'à 50 000 francs sont prévues. Les bourgeoisies et les corporations doivent également examiner les projets NPR possibles dans leurs cantons. 

### Manifestation de la session dans la forêt bernoise de Bremgarten

Le 12 septembre, la FSBC a organisé, en collaboration avec l'association bernoise, une manifestation pour les parlementaires dans la forêt de la Bourgeoisie de Berne. Sous la houlette experte de Stefan Flückiger, ingénieur forestier de la Bourgeoisie de Berne, les parlementaires ont pu découvrir sur place les défis auxquels la forêt est confrontée. Des sujets passionnants tels que les arbres adaptés au climat, le rajeunissement de la forêt, la chasse et l'abrutissement du gibier ainsi que les conflits d'intérêts entre les propriétaires et les utilisateurs de la forêt (VTT en forêt) ont été discutés.



# Accueil de haut niveau à la Bourgeoisie de Ayer

La Bourgeoisie d'Ayer a eu l'honneur et la fierté d'accueillir le Président suisse des bourgeoisies, M. Georges Schmid et le Président valaisan des Bourgeoisies, M. Adalbert Grand lors de son assemblée annuelle 2022 (Rogations).

A cette occasion, ils nous ont demandé de présenter brièvement la Bourgeoisie d'Ayer. Les premières traces de la Bourgeoisie d'Ayer remonteraient à 1362 selon un document écrit sur une couverture de parchemin cousu main en latin. La Bourgeoisie avait comme mission de gérer les biens communs avant l'arrivée des Communes municipales en 1848. A partir de cette date, ses principales activités sont entre-autres la gestion du patrimoine forestier et des vignes.

## Les forêts

La Bourgeoisie d'Ayer possède 645 hectares de forêts situés à une altitude allant de 1250 à 2340 mètres. Elles sont constituées de 81% d'épicéas, de 13% de mélèzes et de 6% d'aroles et autres essences.

Les forêts ont de multiples fonctions comme la protection contre les dangers naturels, la production de bois, la détente ou encore le maintien de la biodiversité. Mais leur fonction principale reste la protection contre les dangers, qu'il s'agisse d'avalanches, de chutes de pierres ou d'inondations.

En 1990, la Bourgeoisie d'Ayer a fondé une équipe forestière qui s'est occupée des travaux courants. Puis, en 2004, les six Bourgeoisies du val d'Anniviers ont créé le triage forestier, corporation de droit public dont la Bourgeoisie d'Ayer est actionnaire à hauteur de 20,87%.

Durant la bonne saison, 15 personnes dont 3 apprentis sont occupés aux divers travaux forestiers dans des pentes difficiles. Le triage exploite environ 8'000m<sup>3</sup> de bois des 4'200 hectares de forêts, propriété des six Bourgeoisies.

La remise en état des canaux d'irrigation (les bisses) à des fins agricoles et touristiques est un nouveau défi que les collectivités ont à cœur de relever dans l'esprit du développement durable.

## Les vignes

La Bourgeoisie est également propriétaire et exploitante d'environ 12'000 m<sup>2</sup> de vignes.

Alors qu'anciennement seule la Rèze était cultivée, l'encépagement s'est depuis longtemps diversifié : Fendant, Johannisberg, Petite Arvine, Cornalin, Pinot Noir, Païen (Heida).

Une partie de la récolte est vendue et l'autre partie est encavée pour ses propres besoins dans les deux caves d'Ayer et Mission dans des tonneaux anciens et fabriqués en bois de mélèze. Le plus ancien de 1727 contient du vieux vin que l'on désigne également sous l'appellation de « vin du Glacier » car transporté depuis la plaine dans nos caves proches des glaciers à une altitude supérieure à 1'200m. Ce tonneau est régulièrement complété avec de la Rèze, ce qui confère à ce précieux liquide une robe d'or avec un caractère marqué par un boisé qui part sur la résine, le balsamique et les herbes macérées.

Il y a aussi un « tonneau de l'évêque » rempli de Rèze qui honore notre autorité religieuse lors de chacun de ses passages.

Lors de l'assemblée bourgeoise qui se déroule le jour des rogations,

le lundi qui précède l'Ascension, du vin est offert à tous les bourgeois présents. Il est tiré au tonneau et servi à table dans des channes en étain d'environ 3 litres.

L'aspect honorifique de la channe s'est imposé à tel point qu'il a donné corps à de véritables collections. On compte actuellement 240 channes qui sont offertes par toute personne ayant exercé une fonction officielle, politique, judiciaire, militaire ou religieuse. Ces channes sont exposées dans les caves des deux maisons bourgeoises datant de 1798 pour Ayer et 1842 pour Mission. Ces bâtisses comprenaient hormis les caves, les salles de réunion pour les assemblées et les salles de classes.

Le conseil bourgeoisial est composé de 3 membres qui administrent la Bourgeoisie et président l'assemblée annuelle lors des rogations. La journée débute par une procession et une messe, suivie de l'assemblée présentant l'activité annuelle, les comptes et les budgets. Elle se poursuit par un repas en commun et une partie récréative. La Bourgeoisie est composée d'environ 960 membres. Sa tâche principale est le maintien du patrimoine. Elle contribue à l'activité touristique par son actionnariat à la société des remontées mécaniques et la mise à disposition de ses alpages pour le transport des personnes.


Finalement, la Bourgeoisie est un acteur important de développement touristique de la vallée d'Anniviers en collaboration avec les cinq autres Bourgeoisies et la Commune municipale.

[www.bourgeoisieayer.ch](http://www.bourgeoisieayer.ch)





Tradition ist nicht das Halten der Asche,  
sondern das Weitergeben der Flamme  
Thomas Morus (1478-1535)



# 78<sup>E</sup> AG de la FSBC 2022 – Une AG sous le signe de la réforme.

Les membres de la Fédération Suisse des Bourgeoisies et Corporations (FSBC) se sont réunis les 20 et 21 mai au Freiruum de Zoug pour leur assemblée générale. Marcel Jöri (Obwald), Henriette von Wattenwyl (Berne), Iren Odermatt (Nidwald) et Kurt Schuler (Uri) ont été nouvellement élus au comité.

«La Fédération est active dans la défense des intérêts, se concerte avec ses associations partenaires et communique aussi bien par le biais des médias sociaux (Facebook, Twitter et LinkedIn) que par son nouvel organe associatif, le Communis».

Georges Schmid



→ Elias Meier, Directeur de la FSBC

A l'occasion de la 78e AG à Zoug, le président de la FSBC, Georges Schmid, s'est souvenu des valeurs des bourgeoisies et des corporations. A cette occasion, il a fait référence à la Constitution fédérale, dont l'article 37 stipule qu'est citoyen suisse, celui qui possède le droit de cité d'une commune et le droit de

cité du canton. Or, plusieurs interventions politiques veulent renverser ce principe en introduisant le *lus Soli* (droit du sol = naturalisation automatique à la naissance). La FSBC et son groupe parlementaire s'opposent fermement à cette proposition. Dans son rapport annuel, Georges Schmid a informé les

membres présents sur les activités en cours dans les domaines de la communication et de la politique. La fédération est active dans la défense des intérêts, se concerte avec ses associations partenaires et communique aussi bien par le biais des médias sociaux (Facebook, Twitter et LinkedIn) que par

«Nous devons à nouveau passer plus fortement d'une simple société à une véritable communauté. C'est ce que vous faites - depuis toujours. La patrie signifie que l'on sait à quel endroit on appartient, dans quelle communauté, et où l'on reçoit aussi de la communauté de l'attention, de l'aide et des liens».

Conseiller national Gerhard Pfister



son nouvel organe, le Communis. De même, le processus de réforme de l'association est entré dans une deuxième phase. Lors d'un atelier stratégique à Bellinzone, il a été décidé que les membres du comité directeur seraient plus impliqués et plus actifs dans divers domaines d'activité.

**Une nouvelle association cantonale et quatre nouveaux membres au comité élus.**  
Georges Schmid a été heureux d'annoncer qu'avec l'association des corporations de Nidwald, 16 associations cantonales sont désormais membres de la fédération. La présidente de l'association de

Nidwald, Irène Odermatt, a rejoint le comité. Des représentants des cantons de Berne, d'Uri et d'Obwald ont également été élus au comité. Il s'agit notamment de la secrétaire de la bourgeoisie de Berne, Mme Henriette von Wattenwyl, du président de la corporation d'Uri, M. Kurt Schuler, et de



M. Marcel Jöri (député, Obwald). Tant Irène Odermatt que Marcel Jöri sont actifs dans les parlements cantonaux et peuvent donc également s'impliquer activement dans la politique au niveau cantonal. La partie statutaire de l'AG s'est terminée par un discours impressionnant et plein de verve du conseiller

national et président du centre, M. Gerhard Pfister, qui a souligné la grande importance des communes bourgeoises et des corporations : « Nous devons à nouveau passer plus fortement d'une simple société à une véritable communauté. C'est ce que font les bourgeoises et corporations depuis toujours. La

patrie signifie que l'on sait à quel endroit on appartient, dans quelle communauté, et où l'on reçoit également de la communauté de l'attention, de l'aide et des liens».

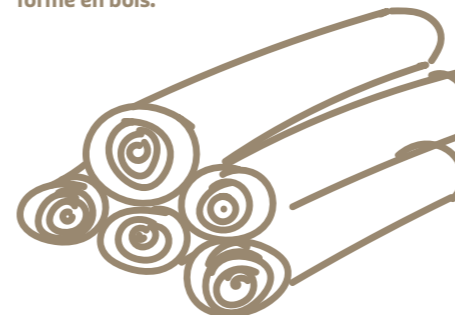


## Tournant énergétique : de nombreux projets, un seul objectif

Pénurie d'électricité, situation de pénurie, réservoirs de gaz vides, hausse des coûts de l'énergie : l'avenir de l'approvisionnement énergétique est un sujet très discuté, et pas seulement depuis cette année. Tout le monde n'est pas d'accord sur la manière de résoudre le problème. La seule chose qui ne soit pas contestée, c'est que tout le monde peut y contribuer. Que ce soit par une consommation d'énergie prudente ou par ses propres projets - comme le montrent déjà de nombreuses communes bourgeoises et corporations.

# 6 000m<sup>3</sup> 99%

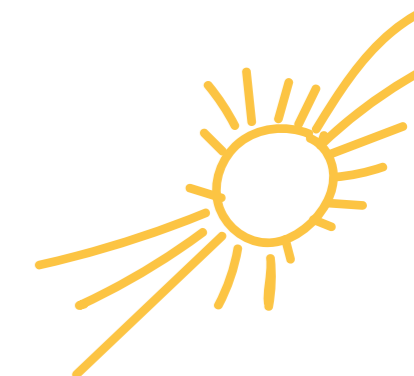
A Saint-Gall, un groupement brûle des résidus de bois provenant de la scie municipale ainsi que des copeaux de bois issus des forêts de la bourgeoisie locale à laquelle le groupement appartient. Chaque année, 6000 m<sup>3</sup> de bois sont ainsi transformés en chaleur est transformé en bois.



Près de 99 pour cent de la production d'énergie du canton d'Uri provient de l'exploitation de l'énergie hydraulique.



Dans la ville solaire de Burgdorf, l'installation sur le toit d'une entreprise de logistique fournit de l'électricité à environ 270 ménages. Sur le toit de l'hôpital, de l'énergie électrique est produite pour environ 20 ménages.



→ Pascal Mathis, Elias Maier

« Il n'y a rien de bon, sauf si on le fait », a écrit un jour Erich Kästner. Si l'on veut réaliser quelque chose de bien, il faut donc agir, constatait l'écrivain allemand. Une devise qui s'applique également aux bourgeoisies et aux corporations qui collaborent depuis un certain temps déjà à la transition énergétique. Certains exemples sont établis depuis des années, d'autres sont en train de voir le jour. Un tour d'horizon de la Suisse alémanique avec une sélection d'exemples :

### La chaleur de la région...

Le réseau de chaleur à distance Stadtsäge St. Gallen AG produit de la chaleur à partir de copeaux de bois. Celle-ci est distribuée aux bâtiments d'habitation et

aux immeubles du centre de compétences Santé et vieillesse via un réseau propre. La bourgeoisie utilise les résidus de bois de la scierie municipale ainsi que des copeaux de bois provenant des forêts de la bourgeoisie locale, dont elle fait partie. Chaque année, 6 000 m<sup>3</sup> de bois sont ainsi transformés en chaleur. A Bâle aussi, la chaleur est produite à grande échelle, non seulement par l'incinération des ordures ménagères, mais

aussi par une centrale à bois. Celle-ci appartient pour plus de la moitié à la société Raurica Wald AG, à laquelle participent à leur tour de nombreuses communes bourgeoises. Celles-ci approvisionnent la centrale en bois.

### De grands projets à Weggis et Ursern

En Suisse alémanique et ailleurs dans le pays, le bois n'est pas la seule source de chaleur pour les chambres d'hôpital et les bureaux. A Weggis, par exemple, plusieurs sources d'énergie sont en jeu : la commune corporative locale fournit d'une part de la chaleur dans ses conduites grâce à des copeaux de bois provenant des forêts environnantes. Parallèlement, depuis quatre ans, des pompes à chaleur permettent de récupérer

**«Ce qui est important, c'est que le d'exploiter le potentiel des énergies renouvelables est utilisé. C'est la somme de tous les projets le fait en fin de compte Au final, c'est elle qui fait la différence».**

l'énergie du lac des Quatre-Cantons. Ces pompes à chaleur consomment toutefois une certaine quantité d'électricité. Et comme la corporation souhaite produire cette énergie de la manière la plus écologique possible, des alternatives sont nécessaires. La corporation

envisage d'une part des installations photovoltaïques sur ses propres biens immobiliers. D'autre part, des éoliennes sont à l'étude. Dans le « Boten der Urschweiz », le président Thomas

Lottenbach a expliqué les raisons de cette décision : Le bois n'est pas disponible en quantité illimitée et le potentiel d'installations solaires sur les biens immobiliers propres est parfois épuisé. La géothermie est considérée comme trop délicate, notamment à cause de l'eau de source. Donc, « tôt ou tard, on en vient inévitablement aux éoliennes », explique Lottenbach. Mais il n'y a pas encore d'installations de ce type sur le Rigi, même s'il y a toujours du vent à certains endroits. Les éoliennes sont controversées ; il existe de nombreux exemples dans toute la Suisse. La corporation en est consciente et veut produire de l'électricité à partir de ses propres forêts, en plus de la chaleur. L'année dernière, le rendement a été considérable : par rapport aux installations de combustion fossiles, environ 36 700 tonnes de CO<sub>2</sub> ont pu être économisées. C'est à peu près autant que ce que 2 600 Suisses produisent chaque année.

### ...Création de valeur dans la région

Le bois régional est également valorisé de manière judicieuse à Alpnach : Chaque année, plus de 15 000 m<sup>3</sup> de bois poussent dans les forêts de la corporation locale. Grâce à leur récolte, la fonction protectrice des forêts du Pilatusberg et des vallées reste garantie. Cependant, près de 60% du bois produit est du bois d'énergie, difficile à écouler sur le marché et avec de faibles rendements. Grâce à sa propre centrale à bois et au réseau de chaleur qui y est raccordé - en service

depuis 2012 - l'écoulement de ce bois est ainsi garanti. Enfin, la valeur ajoutée de ces travaux est entièrement maintenue dans la région. L'exploitation d'installations photovoltaïques (PVA) sur les toits des bâtiments commerciaux correspond théoriquement à l'ensemble des besoins en électricité. Selon le président de la corporation Lottenbach, les éoliennes dites verticales constituent une solution possible : dix mètres de haut au maximum, tournant sur leur propre axe - rien à voir donc avec les roues pouvant atteindre 200 mètres de haut, comme on les connaît par exemple en mer du Nord. La centrale électrique d'Ursern (EWU), propriété de la corporation d'Ursern, souhaite également développer l'énergie éolienne. Il existe à cet effet un projet concret d'extension du parc éolien du Gütsch. Parallèlement, l'EWU veut continuer à se professionnaliser dans le domaine de l'énergie.

### L'électricité produite à partir de l'eau est très prisée dans le canton d'Uri.

Près de 99% de la production d'énergie du canton d'Uri provient de l'exploitation de la force hydraulique. Et cela profite également à la corporation d'Uri : elle loue différents droits d'eau. Un bon tiers de ses revenus annuels provient de ces redevances hydrauliques. Plusieurs centrales se trouvent sur les cours d'eau de la corporation, qui utilisent par exemple la force du Gornerbach, du

Leitschachbach et de l'Intschialpbach ou des ruisseaux latéraux de la

Göschenerreuss. Dès l'année prochaine, soit un peu plus de deux ans après le premier coup de pioche, la centrale au fil de l'eau de Palanggenbach devrait produire de l'électricité à partir de l'énergie hydraulique renouvelable du canton d'Uri. Avec une puissance actuelle de 3 mégawatts, la centrale de Palanggenbach devrait produire à l'avenir plus de 11,5 GWh d'électricité. La centrale rapportera environ 90 000 francs de redevances hydrauliques à la corporation d'Uri. Une grande importance a été accordée à l'aspect écologique de la construction de la centrale. Le dégauchement et la revalorisation du tronçon de cours d'eau du Giessen créent un nouvel habitat pour les reptiles et les insectes.

### Occuper judicieusement les toits vides

Terminons ce tour d'horizon dans l'Emmental, où l'idée « Berthoud, » poursuit depuis plusieurs années l'objectif d'utiliser les surfaces de toit existantes pour l'énergie. Les personnes intéressées ont ainsi la possibilité d'investir dans des projets durables. Outre la ville et d'autres partenaires, la bourgeoisie de Berthoud participe également à cette ville solaire. Plusieurs toits sont déjà utilisés : alors que l'installation sur le toit d'une entreprise de logistique produit de l'électricité pour environ 270 ménages, celle sur le toit de l'hôpital produit de l'énergie électrique pour environ 20 ménages. Peu importe que le rendement soit important ou plutôt

faible : l'important est d'exploiter le potentiel pour utiliser les énergies renouvelables. Au final, c'est la somme de tous les projets qui fait la différence. D'où justement : « Il n'y a rien de bon, sauf si on le fait ». La centrale de chauffage avec les conduites de chauffage à distance fonctionne 24 heures sur 24. Cette situation permet d'affirmer que l'énergie fournie par la corporation est écologique et neutre en termes de CO<sub>2</sub>. Ce modèle de réussite doit en outre être développé. La corporation a récemment alloué 3 millions de francs supplémentaires pour l'extension du réseau de conduites de chauffage à distance.

Dans la région de Berne, les chauffages et les réseaux de chaleur sont également approvisionnés en bois bourgeois à grande échelle - pas moins de 24 - par la société Lignocalor, à laquelle participent plusieurs communes bourgeoises. Ainsi, le Swatch Group ou le centre de formation Forêt à Lyss disposent de locaux chauds grâce à cette association. La plus grande partie du bois est toutefois livrée à la centrale de chauffage au bois de la centrale énergétique Forsthaus, qui approvisionne la ville de Berne en chaleur. Le chauffage à distance est également très apprécié par la corporation de Sachseln. Elle participe à hauteur de 51% à la SA de la centrale de chauffage au bois de Chalchhofen. Pour ce faire, bois de la forêt de Sachseln sera utilisé. ☺

# Partenariats dans le domaine de l'entretien du paysage

Le bénévolat est également indispensable dans l'entretien du paysage. Et malgré cet engagement honorable, rien n'est possible sans les prestations des corporations, des communes bourgeoises ou des associations de montagne, comme le montre désormais une étude.

→ **Dr. Karina Liechti,**  
responsable de projets SL-FP

L'entretien du paysage est coûteux, et avec la diminution du nombre de personnes travaillant dans l'agriculture, les entités collectives locales comme les bourgeoises ou les corporations ont souvent de la peine à y faire face. Parallèlement, une partie de la population ressent le besoin de s'engager dans des tâches d'utilité publique et d'être active dans la nature. Dans ce contexte, de nouvelles formes de coopération et de partenariat – au sens de «nouvelles corvées» – entre personnes engagées du cru et de l'extérieur pourraient constituer des solutions d'avenir, au bénéfice de l'homme, de la nature et des paysa-

ges culturels. Une étude menée par la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (SL-FP) a examiné différentes formes de coopération, avec les défis qui y sont liés. Elle a pu montrer que des facteurs tels que l'existence de personnes clés, un rapport étroit avec la région, l'entretien du lien social, un mode de communication adapté aux antécédents des participants ainsi que le respect mutuel sont propices à un partenariat de longue durée. Les facteurs qui influent négativement sur une collaboration à long terme sont, entre autres, des attentes déçues, résultant le plus souvent d'une communication peu claire sur

## En savoir plus

Davantage d'informations sur le projet et ses résultats – dont notamment les recommandations pour la pratique – sont disponibles sur ce site web. <https://www.sl-fp.ch/de/stiftung-landschaftsschutz-schweiz/dokumentation/neues-gemeinwerk-333.html>



les raisons et les buts du travail demandé, ou des idées préconçues sur la réalité quotidienne des participants (p. ex. clichés sur «les citadins» ou «la population rurale»).

Mais l'étude a également montré que si la collaboration avec des bénévoles représente fréquemment un appui important pour l'entretien du paysage, elle ne peut pas remplacer les prestations fournies par les corporations, bourgeoises, consortages ou coopératives d'alpage. C'est pourquoi il faudra aussi à l'avenir prendre davantage en considération le renforcement, sous une forme adaptée, des entités collectives locales. 📍



En haut: **Avec beaucoup de mains, on peut en faire plus: bénévolat d'entreprise dans l'entretien de pâturages**  
En bas: **Des bénévoles en action: remise en état de la prise d'eau d'un bisse**



# Davantage de marge de manœuvre pour les constructions hors des zones à bâtir

Les règles fédérales en matière de construction hors des zones à bâtir sont très strictes et constituent un sujet politique récurrent. Aujourd'hui, les choses bougent enfin dans ce dossier, dans le cadre de la révision de la loi sur l'aménagement du territoire.

→ **Thomas Egger, directeur du SAB - Groupement suisse pour les régions de montagne**

Le vénérable hôtel peut-il être transformé en dehors de la zone à bâtir ? L'étable qui n'est plus utilisée peut-elle être reconvertie en logements de vacances ? Les conduites pour le transport de chaleur issue d'installations biomasse sont-elles autorisées ? Toutes ces questions sont discutées dans le cadre de la législation sur l'aménagement du territoire depuis des décennies. En 2008, la Confédération a osé faire un pas audacieux. Mais le projet de loi sur le développement territorial a échoué. Le Conseil fédéral a alors décidé de scinder le projet en deux. La première partie (LAT 1) comprenait le développement de l'urbanisation vers l'intérieur et a été acceptée par 62,9% de voix, lors d'une votation populaire de 2013.

## Blocage ou marche en avant ?

Tous les autres domaines du projet initial devaient être traités dans un second projet (LAT 2). Il s'agissait notamment de la planification dans le sous-sol et dans les espaces fonctionnels, ainsi que d'une nouvelle réglementation pour les constructions hors des zones à bâtir. Le Conseil fédéral a

fait deux tentatives, lors de deux procédures de consultation. Les deux ont largement échoué. Malgré cela, le Conseil fédéral a néanmoins présenté le projet de LAT 2 au Parlement ; et ce qui devait arriver arriva. Le Conseil national a jugé le projet si mauvais qu'il n'est même pas entré en matière. Suite à cette décision, le projet est passé au Conseil des Etats. La commission compétente s'est retrouvée face à une question difficile : mettre un terme à cet exercice ou tenter un sauvetage ? La commission a opté pour la deuxième option, car l'arrêt de l'exercice aurait bloqué la voie pour une révision cohérente pendant plusieurs années.

## Contre-projet à l'initiative pour le paysage

La commission du Conseil des Etats a décidé de se focaliser sur les constructions hors des zones à bâtir, tout en souhaitant accorder aux cantons une plus grande marge de manœuvre.

## Qui est le SAB ?

Le SAB est l'organisation faitière nationale des régions de montagne et des espaces ruraux. Ses membres sont constitués par 22 cantons, environ 500 communes ainsi que de nombreuses organisations, entreprises et personnes individuelles. Le SAB défend les intérêts des régions de montagne et des espaces ruraux, pour tous les dossiers importants au niveau fédéral et les soutient dans le cadre de prestations de conseils. Par le biais du service « Volontaires montagne », le SAB organise également des engagements de bénévoles au sein des régions de montagne. Le SAB dispose en outre d'un très bon réseau international.

Elle a ainsi repris une préoccupation centrale du SAB et des cantons. En effet, les conditions au sein des cantons sont très différentes. Mais en même temps, la commission veut aussi opposer avec la LAT 2 un contre-projet indirect à l'initiative pour le paysage, déposée en 2020. L'initiative pour le paysage veut inscrire dans la Constitution le principe de la séparation entre les zones constructibles et non constructibles. Le nombre de bâtiments, de même que la surface qu'ils occupent en dehors des zones à bâtir,

ne devrait plus augmenter.

## Limiter l'extension de l'urbanisation

La commission du Conseil des Etats reprend maintenant certains de ces éléments. Elle souhaite ainsi stabiliser le nombre de bâtiments et l'imperméabilisation des sols dans les zones non constructibles. Pour atteindre cet objectif, les cantons doivent définir un concept global dans leurs plans direc-



Eischoll Stadel

teurs. Ainsi, de nouvelles constructions sont possibles si, parallèlement, les bâtiments qui ne sont plus utilisés sont supprimés et si une amélioration de la situation globale est obtenue. Une nouvelle prime à la démolition est introduite afin d'inciter la destruction de certains bâtiments. Pour les établissements d'hébergement et de restauration, situés en dehors des zones à bâtir et régis par l'ancien droit, il est clairement établi qu'ils peuvent être démolis et reconstruits. Dans les petits lotissements, les changements d'affectation et les extensions d'utilisation doivent être possibles sans compensation. Les constructions et installations de réseaux thermiques, liées aux énergies renouvelables peuvent désormais être aménagées en dehors des zones à bâtir. Cette énumération non exhaustive démontre que la révision de la loi sur l'aménagement du territoire introduit toute une palette de nouveautés, dans le domaine des constructions hors zone à bâtir.

## Un besoin de discussion supplémentaire

Avec cette révision, les cantons obtiennent beaucoup plus de compétences. Les corporations et les bourgeois-

ses, qui sont souvent propriétaires de constructions et d'installations hors des zones à bâtir (p. ex. installations de transformation du bois, hôtels régis par l'ancien droit, etc.), en profiteront également. Il sera intéressant de voir comment le Conseil national se positionnera par rapport à ce projet, après avoir refusé d'entrer en matière quant à la proposition initiale du Conseil fédéral. On peut s'attendre à ce que le Conseil national se prononce également en faveur d'une révision. Les débats au Conseil national seront en outre l'occasion de compléter certains points figurant dans la proposition du Conseil des Etats. Ainsi, des incertitudes subsistent quant au financement de la prime de démolition et il faudrait absolument ajouter une disposition sur l'agrotourisme. L'agrotourisme représente un grand potentiel de diversification des exploitations agricoles, notamment dans les régions de montagne ; mais il est fortement limité par la législation sur l'aménagement du territoire.

## Le rapport entre ville et campagne

Si le Conseil national se rallie au Conseil des Etats, il faut s'attendre à ce que l'Initiative pour le paysage ne soit pas retirée. Une votation populaire

aura alors lieu en 2023. Les débats seront certainement, une fois de plus, très émotionnels. Quelle image la majorité des votants a-t-elle des régions de montagne ? Ces dernières sont-elles considérées comme des espaces naturels qu'il faut protéger autant que possible ou des lieux de vie et de développement économique ? Ce conflit fondamental, entre les différentes conceptions des régions de montagne, englobe de nombreux débats politiques. Le fossé ville-campagne qui en résulte, constitue l'un des plus grands défis pour le développement futur des régions de montagne et donc pour la cohésion de ce pays. L'une des tâches principales du SAB est de construire des ponts entre les deux et de montrer la place et l'importance des régions de montagne et des espaces ruraux pour la Suisse. C'est pourquoi nous sommes heureux de pouvoir compter sur votre soutien. 📢

# 62,9%

La première partie (LAT 1) comprenait le développement de l'urbanisation vers l'intérieur et a été acceptée par 62,9% de voix, lors d'une votation populaire de 2013.

# La bourgeoisie de Loèche, un Portrait

## → Adalbert Grand

Le Valais compte actuellement 139 bourgeoisies, dont 53 ont leur propre conseil bourgeoisial. Les autres sont administrées par une commission bourgeoise et le conseil communal de la commune. L'une des plus grandes bourgeoisies est la bourgeoisie de Loèche (appelée communément « Burgerschaft »). Elle s'inscrit dans la lignée de Sion et de Saint-Maurice et existe depuis environ 850 ans. Le livre des registres de la bourgeoisie de Loèche contient des copies de documents à partir de 1310. La bourgeoisie voisine de Salquenen possède toutefois un document datant de 1301 avec le texte suivant : « Nous nous sommes détachés de la grande bourgeoisie de Loèche en 1300 ». Par conséquent, la bourgeoisie de Loèche doit être plus ancienne d'au moins 100-150 ans si elle est mentionnée comme grande châtelainie. Les bâtiments historiques (profanes et sacrés) témoignent de la grande importance de la bourgeoisie de Loèche.

## Assemblées et traditions :

L'assemblée ordinaire de la bourgeoisie

a lieu le 28 janvier, jour de la mort de Charlemagne. L'assemblée ordinaire commence par une célébration à l'église Saint-Étienne de Loèche-Ville, puis se déroule dans la « Burgerstube » (salle bourgeoisiale). Celle-ci est interrompue au moment des divers et les participants ont l'occasion de prendre le « zVieri » (goûter) apporté pour l'occasion. Une autre assemblée a lieu le dimanche blanc. Le « Burgertrüch », au cours duquel le vin nouveau est dégusté, est prévu pour fin novembre. Lors de cette réunion, un exposé est présenté par un invité du Conseil.

## Distribution de vin, de fruits et de légumes aux familles bourgeoises :

autrefois, tous les bourgeois du Leukerfeld recevaient une parcelle (300 arpents pour les célibataires, 1000 arpents pour les personnes mariées). L'évolution de l'activité agricole ne s'arrête pas à la bourgeoisie ! Aujourd'hui, toutes les familles bourgeoises reçoivent une fois par an du vin, des fruits et des légumes. Le même jour, les bourgeois d'honneur et les anciens membres du conseil sont

invités à un échange d'informations et à une visite de nouvelles installations dans la zone industrielle et artisanale. Cette rencontre est suivie d'un repas en commun.

## Hôtel de ville :

ce bâtiment était à l'origine la tour vicomtale (propriété de la famille Gitschard de Rarogne), située en face du château épiscopal. En 1415, Loèche fut attaquée par les seigneurs de Rarogne. Les habitants de Loèche se sont vengés de ces derniers en incendiant la tour. En 1541, la bourgeoisie de Loèche a pu reprendre la tour détruite (turris destructa) à Adrian von Riedmatten, évêque de Sion. Le célèbre architecte Ulrich Ruffiner l'a ensuite transformée en 1541-1543 en l'actuel hôtel de ville. L'hôtel de ville de cinq étages avec divers locaux sert de lieu de réunion et de séance et est très utilisé pour des événements. Le sous-sol abrite la Burgerkeller (cave bourgeoisiale) et le Carnotzet (ancien local du pressoir à raisin). Dans la cave de la bourgeoisie, 66 channes en étain sont placés, chacun portant le nom d'un maître bourgeois, d'un



En haut : La bourgeoisie est propriétaire de divers bâtiments historiques. En bas : Cave de la bourgeoisie avec des channes en étain



26 %

des personnes domiciliées dans la commune de Loèche sont bourgeoises de Loèche.

vice maître bourgeois, d'un conseiller bourgeois ainsi que de personnes qui se sont engagées d'une manière ou d'une autre dans la bourgeoisie (greffier de la bourgeoisie, bourgmestre). On y trouve également des chopes de bourgeois ayant exercé des fonctions politiques importantes (conseiller d'Etat, conseiller national, conseiller aux Etats, juge fédéral). Il y a également un panneau d'information qui présente les membres du Conseil depuis 1863 jusqu'à aujourd'hui, par législature. Les représentants de l'ancienne bourgeoisie d'Erschmatt, qui a fusionné avec celle de Loèche en 2013, ne doivent pas manquer. Les noms de tous les présidents de commune ont également trouvé leur place sur ce tableau. L'administration bourgeoise a son siège dans le bâtiment historique et le tribunal de district de Loèche-Ouest. Rarogne occupe un étage. En 2005, une annexe souterraine a été construite, dans laquelle ont été aménagés une cuisine gastronomique, une cave à vin, divers entrepôts et archives, ainsi que des toilettes. L'intérieur de l'hôtel de ville a également été rénové après cette extension et un ascenseur a été installé. En 2008, l'hôtel de ville a été récompensé par le canton du Valais pour sa « construction sans obstacles d'installations historiques ».

#### Ringackerkapelle (Chapelle Ringacker) :

le nom vient de l'époque de la peste, où le cimetière pour les pestiférés a été aménagé à cet endroit. Ce cimetière a été clôturé par un mur et une petite chapelle Sainte-Anne a été construite à l'angle nord-est. Avant le cimetière de la peste, un couvent Sainte-Catherine se trouvait à cet endroit au début du 13ème siècle. La chapelle actuelle a été construite dans les années 1691-1694 et son aménagement intérieur en fait l'un des plus somptueux bâtiments baroques du Valais. En 1719, un ermitage a été ajouté sur le côté sud, aujourd'hui habité par un particulier. Il y a exactement

21

Actuellement, 21 droits de superficie sont en vigueur

300 ans (1722), la chapelle Ringacker a reçu un orgue du facteur d'orgues Matthäus Carlen de Glurigen dans la vallée de Conches. Ces dernières années, la bourgeoisie s'est efforcée d'acquiescer les prairies et les vignes environnantes et de préserver ainsi à long terme l'image du village.

#### Burgerspittel (l'hôpital bourgeois) :

le bâtiment actuel a été rénové en 1825 et date probablement de 1285. Il a servi de maison de retraite et a été dirigé par les sœurs d'Ingenbohl de 1868 à 1939. De 1939 à 2003, ce sont les sœurs Ursulines de Brigue qui ont pris la direction de l'hôpital de la Bourgogne. Un examen architectural de l'ensemble du site est encore en cours, de même qu'une évaluation de l'utilisation future. Ce projet est le prochain grand défi de la bourgeoisie de Loèche.

#### Conseil bourgeoisial

bourgmestre Adalbert Grand, vice-bourgeoise Christine Witschard, conseillers bourgeois Nando Matter, Yves Grand, Inderkummen Patrick, secrétaire du conseil Rafaela Steiner.

#### Lotissement Brückenmatte :

Ce lotissement de 60 appartements a été réalisé dans les années 2010 à 2012.

#### Maison bourgeoise d'Erschmatt :

suite à la fusion entre la bourgeoisie de Loèche et celle d'Erschmatt en 2013, divers bâtiments et biens fonciers ont été transférés à la bourgeoisie de Loèche, notamment la maison bourgeoise d'Erschmatt. La maison bourgeoise, datant de 1625, servait autrefois d'école et de local pour les assemblées primaires et bourgeoises et les manifestations associatives. La traditionnelle cuisson du pain de seigle a encore lieu chaque année au rez-de-chaussée de la maison bourgeoise. L'étage supérieur est mis à la disposition de la société de musique Enzian Erschmatt comme local de répétition. D'autres bâtiments à vocation agricole sont venus s'ajouter à la maison bourgeoise.

58 %

du territoire communal de Loèche est la propriété de la bourgeoisie de Loèche.

#### Terrain de golf au Leukerfeld :

la bourgeoisie de Loèche, propriétaire du terrain, l'a cédé en 2002 au Golf Leuk AG en droit de superficie pour 60 ans. Le terrain de golf avec 18 trous, un restaurant et un hôtel est exploité par le club de golf de Loèche. Zones industrielles et artisanales : La bourgeoisie de Loèche possède des zones industrielles et artisanales sur quatre sites, qui sont cédés en droit de superficie à des conditions avantageuses aux entreprises intéressées. Actuellement, 21 droits de superficie sont en vigueur, d'autres places sont encore disponibles et en cours de négociation.

#### Surfaces agricoles :

Environ 34 ha de surfaces sont cédés en ferme à des agriculteurs bourgeois.

#### Vigne/viticulture :

1,7 ha de vignes avec huit cépages différents

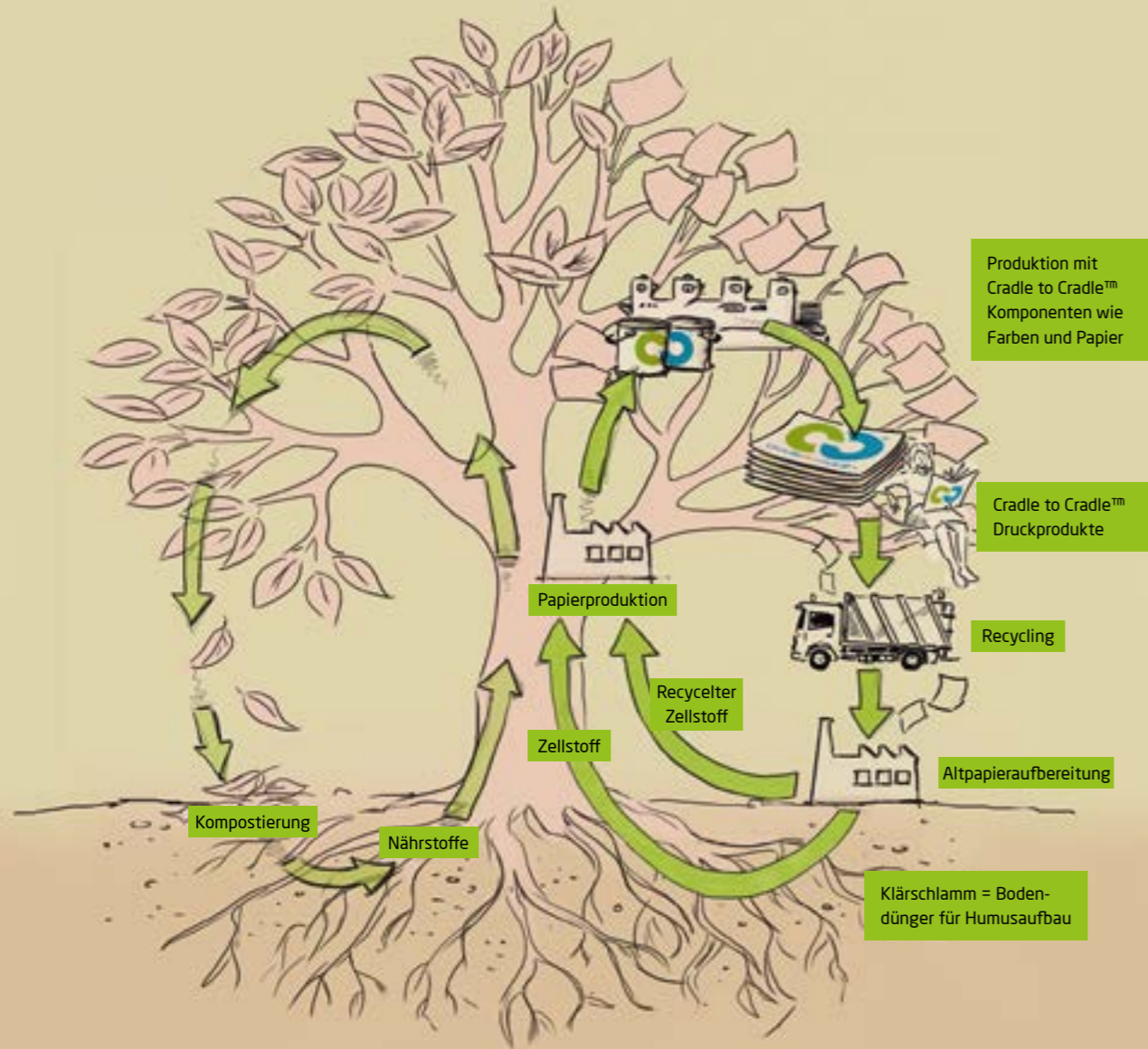
sur trois sites sont en propriété, dont deux près des bâtiments historiques (mairie et chapelle Ringacker). La bourgeoisie commercialise le vin en vente directe ([www.burgerschaft-leuk.ch](http://www.burgerschaft-leuk.ch)). Les vins ont été récompensés par des médailles d'or lors de plusieurs concours.

#### Forêt/forêt de la région de Loèche :

la bourgeoisie de Loèche est le plus grand partenaire du groupement forestier de la région de Loèche, avec plus de 30 %. En 1987, les bourgeoisies de Loèche et de Salquenen ont fondé le triage forestier de Loèche et environs. De quatre triages forestiers dans le district de Loèche, deux ont été créés et ont fusionné en 2016 pour former l'actuel syndicat régional forestier de la région de Loèche. Les membres de cette association sont les bourgeoisies d'Albinen, Gampel-Bratsch, Guttet-Feschel, Inden, Loèche, Loèche les Bains, Salquenen, Tourtemagne, Unterems, Varen, la Communauté de montagne Ems,







ainsi que les communes d'Agarn, Albinen, Gampel-Bratsch, Guttet-Feschel, Inden, Loèche, Loèche les Bains, Salquenen, Tourtemagne-Unterems, Oberems et Varen. Le district de Loèche s'est donc organisé en un syndicat d'initiative. L'assemblée des délégués est l'organe suprême du syndicat. Chaque membre du syndicat a au moins un délégué et est représenté par un délégué supplémentaire par 350 ha de forêt. Au total, l'association compte 33 délégués. « Forst Region Leuk » est la plus grande entreprise du Valais, elle a la plus grande surface de forêt à gérer et se compose de 30 employés à plein temps.

**Les domaines d'activité de l'entreprise peuvent être répartis en trois catégories :**

**Forêt :** la planification des forêts de protection et des forêts-gibier relève de la compétence de Forst Region Leuk.

**Construction/protection/infrastructure :**

si la fonction de forêt protectrice ne peut plus être garantie, des ouvrages techniques sont mis en place. Le FRL s'occupe également de l'infrastructure nécessaire pour garantir l'exploitation de la forêt.

**Paysage :**

en dehors de la forêt, le FRL s'engage également en faveur du paysage et de la nature, lutte contre les néophytes envahissantes et valorise les paysages rares à haute biodiversité. En tant qu'entreprise formatrice, le FRL assume la fonction de lieu de formation pour les apprentis et offre en outre la possibilité d'effectuer un stage de garde forestier ou un stage préparatoire pour la HAFL. En outre, l'entreprise forestière soutient l'offre de formations continues annuelles et de cours de conducteur de machines forestières, de contremaître forestier, de formateur professionnel et de garde forestier ES, ainsi que des structures de travail modernes, comme par exemple l'option d'un emploi à temps

partiel. Grâce à un parc de machines modernes et ciblées, le FRL s'efforce de réaliser les tâches qui lui sont confiées avec les procédés les meilleurs et les plus économiques possibles. En matière d'infrastructure également, le FRL montre sa volonté de procéder aux transformations nécessaires. Le projet d'extension et d'aménagement final du centre forestier de Susten le confirme. En 2023, la construction d'un nouveau garage et d'un entrepôt devrait permettre d'augmenter l'espace disponible pour l'exploitation. Nos forêts assument une multitude de tâches pour l'homme et l'ensemble de l'écosystème. Afin de garantir le maintien des fonctions de protection de la nature, d'économie et de détente des forêts locales, la contribution de chacun, et en particulier des triages forestiers, est d'une grande importance. Seul un soutien mutuel permettra à la forêt valaisanne d'exister et de continuer à enrichir notre espace vital.

# PUREPRINT BY VÖGELI AG

Das Cradle to Cradle®-Prinzip verhindert einfach gesagt die Entstehung von Abfall. Wie in der Natur bleiben alle Bestandteile in Kreisläufen erhalten.

Cradle to Cradle Certified™-Druckprodukte der Vögeli AG wurden so optimiert, dass schädliche Stoffe gar nicht erst eingesetzt werden. So ist sichergestellt, dass die Ressourcen für weitere Verwendungen rein bleiben und sicher für den biologischen Kreislauf sind.

[www.pureprint.ch](http://www.pureprint.ch)



WATCH THE VIDEO



# 75 ans de l'ABCB : Tradition oblige - Orientée vers l'avenir

L'Association des communes bourgeoises et des corporations bourgeoises bernoises (ACBB) a fêté son 75e anniversaire à Prêles. La présidente de longue date de l'ABCB et ancienne membre du comité de la FSBC, Vreni Jenni-Schmid, a été élue premier membre d'honneur de l'ABCB.

## → Elias Maier

Les anniversaires invitent toujours à jeter un coup d'œil sur l'histoire tout en tirant les observations et les expériences de la pratique pour les utiliser les défis présents et futurs. Il s'agit de se concentrer sur les points forts. Car le passé a aussi eu un avenir. Les quelque 250 bourgeoises et corporations bourgeoises sont indispensables au canton de Berne. Cela se voit déjà dans l'importance de la forêt : plus d'un tiers de la forêt appartient aux bourgeoises. Conformément à la Constitution cantonale bernoise, elles ont pour mission de s'engager - selon leurs moyens - pour le bien de la collectivité. Elles le font de diverses manières, par exemple par le biais de

contributions sportives, touristiques et culturelles, dans l'aide sociale ou l'agriculture et la sylviculture. Et les anniversaires se fêtent : c'est pourquoi les bourgeoises bernoises se sont réunies le 7 mai 2022 dans le Jura bernois pour fêter leur 75e anniversaire. Outre les affaires courantes et les salutations du conseiller d'Etat bernois Pierre-Alain Schnegg, un point particulier figurait à l'ordre du jour : la nomination d'un membre d'honneur. L'honneur est revenu à Vreni Jenni-Schmid de Kappelen, qui s'est engagée pendant 23 ans au sein du comité de l'ABCB, dont

19 ans en tant que présidente et membre du comité de la FSBC. L'assemblée générale s'est terminée

par une par une excursion symbolique sur le sur le Chasseral. Symbolique, car le parc naturel est soutenu par les bourgeoises locales, mais aussi parce que aussi parce que tout le canton de Berne est en vue se trouve dans le champ de vision. 📍



La présidente de l'ABCB, Therese Rüfer, remet des fleurs au premier membre d'honneur, Vreni Jenni-Schmid.

**fernwärme**  
Die Komfort-Energie

**chauffage à distance**  
l'énergie du confort

## Fernwärme-Forum 2023 Forum du chauffage à distance 2023

**Décarbonisation mit thermischen Netzen**  
**Décarbonisation avec les réseaux thermiques**

Mittwoch, 25. Januar 2023 / mercredi 25 janvier 2023 – Bern, BERNEXP0

### Referate / présentations

Décarbonisation der Wärmeversorgung im In- und Ausland  
Décarbonisation de l'approvisionnement en chaleur en Suisse et à l'étranger

### Podiumsdiskussion / débat public

«Wie können wir die Dekarbonisierung der Wärmeversorgung erreichen?»  
« Comment atteindre la décarbonation de l'approvisionnement en chaleur ? »

### Referate / présentations

Lösungsansätze rund um «erneuerbare» und CO<sub>2</sub>-arme thermische Netze  
Solutions autour des réseaux thermiques «renouvelables» et à faible émission en CO<sub>2</sub>

**Namhafte ReferentInnen / intervenant-e-s renommé-e-s**

**Grosse Ausstellung / grande exposition**

**Simultanübersetzung / traduction simultanée**

Verband Fernwärme Schweiz VFS, forum@fernwaerme-schweiz.ch,  
T 031 560 03 90, www.fernwaerme-schweiz.ch

energieschweiz

Anmeldung / Inscription  
www.fernwaerme-schweiz.ch/forum



# Jonas Burch, garde forestier de la corporation, remporte une couronne à la Fête fédérale de lutte suisse et des jeux alpestres à Pratteln.

Le 28 août 2022, le moment était venu - Après deux journées de compétition intensives et une belle performance, Jonas Burch a pu remporter sa première couronne fédérale.

## → Jasmin Egger

Jonas est garde forestier à la Communauté de travail forestière de Sarnen, une entreprise commune des corporations Schwendi, Freiteil (Sarnen) Ramersberg et Kägiswil. Il a déjà fait son apprentissage de 2015 à 2018 auprès de l'entreprise forestière et

a continué à travailler dans la forêt. Après une deuxième formation en tant qu'agriculteur, Jonas sera depuis l'automne 2021. La pause entre les Fêtes fédérales de lutte 2022 et 2025, Jonas en profite pour terminer sa suivre une formation continue en tant que chef d'exploitation. C'est pourquoi il travaille à 60% pendant

l'hiver. Avec ses collègues, il entretient les forêts dans et autour de Sarnen, fait du bûcheronnage spécial et de jardin, des reboisements et de l'entretien de routes forestières. Mais aussi des mesures de protection forestière et des aménagements de ruisseaux et de construction de terrains font partie de son travail. 📍

## → Interview: Elias Maier

**Que signifie pour toi la première couronne lors d'une Fédérale ? Et comment as-tu perçu personnellement la fête ?**

*Jonas Burch:* Cette première couronne fédérale signifie beaucoup pour moi. Le fait que je la reçoive lors d'un tel événement avec cette bonne ambiance a été pour moi une expérience extraordinaire.

**Qu'est-ce qui te plaît le plus dans ton métier ? Et est-ce que cela t'aide est-ce que le métier aide aussi à lutter ? Si oui, sous quelle forme ?**

J'aime travailler dans la nature et j'apprécie le calme de la forêt. Sur un chantier où il y a beaucoup de circulation, ce serait je suis trop agité. En outre, je peux nous pouvons organiser nous-mêmes un peu planifier et nous pouvons travailler de manière autonome. Mon travail me permet de dans le domaine de la condition physique. Je dois peut-être faire un ou deux entraînements moins d'entraînements que dans un bureau. si je travaillais dans un bureau. Mon travail a également un effet positif sur la force.

**Comment se passe la conciliation avec le travail dans l'exploitation forestière et la pratique presque professionnelle de la lutte ?**

Cela fonctionne très bien. J'ai travaillé la saison dernière et je travaille



Rigischwinget 2022 Burch Jonas. (Foto: René Burch)

à 100%. Je continuerai à le faire la saison prochaine. Je vais continuer comme ça. Selon le degré de je renonce parfois à un entraînement, en fonction de l'intensité du travail. Il est important pour moi d'écouter mon corps d'écouter et de lui accorder du repos.

**Quel est ton lien avec la corporation ? Es-tu toi-même citoyen de la corporation ?**

Pour l'instant, je vis encore chez mes parents. Comme il n'y a qu'une seule personne du ménage - dans notre cas mon père - peut avoir le droit de cité, je suis donc moi-même membre de la

corporation. pas encore de citoyen de la corporation. Mais dès que je quitterai la maison, j'obtiendrai le droit de cité de la Schwendi.

**Quels sont tes autres objectifs sportifs ?**

La saison prochaine, j'aimerais poursuivre mes performances actuelles et continuer comme je l'ai fait jusqu'à présent. Je prends les choses à l'avance, comme dans la lutte - couloir par couloir. Le site cela présuppose bien sûr que je reste en bonne santé. Avec le grand plaisir de la lutte, j'espère atteindre ces objectifs. 📍

# Bénédition solennelle du drapeau de la bourgeoisie de Salquenen

La Bourgeoisie de Salquenen est déjà mentionnée dans un document datant de 1301, si bien que l'on peut considérer comme certain que sa fondation remonte à 1300. Elle aura donc 725 ans dans trois ans. La séparation de la bourgeoisie et de la commune a eu lieu en 1945, le premier président de la bourgeoisie étant Pichel Leo. Cela fait donc presque 80 ans que la bourgeoisie et la commune de Salquenen sont séparées.

→ Glenz Harald, Burgschaft Salgesch

« La tradition n'est pas de conserver les cendres, mais d'attiser la flamme », une citation de Thomas Morus qui décrit très bien les tâches de la bourgeoisie. Notre bourgeois d'honneur et artiste Oskar Rüttsche, malheureusement décédé récemment, a repris cette citation dans un tableau qui est aujourd'hui accroché dans la maison bourgeoise. Elle nous rappelle chaque jour nos tâches. Nous voulons préserver les traditions, mais aussi rester ouverts aux changements.

Jusqu'en 2018, le drapeau de la commune était également celui de la bourgeoisie. En août 2018, la commune a présenté le nouveau drapeau communal et cette année, la bourgeoisie a pu également inaugurer son drapeau.

Le samedi 17 septembre 2022, le moment était venu. La bourgeoisie de Salquenen a pu présenter son nouveau drapeau. A cette occasion, elle a pu accueillir de nombreux invités, dont le conseiller d'Etat Franz Ruppen, le président suisse des bourgeoisies et des coopérations Monsieur Schmid Georges, le président cantonal des bourgeoisies Monsieur Grand Adalbert, le vice-préfet du district de Loèche Monsieur Jean-Claude Zeiter ainsi que de nombreux autres invités et délégations de drapeaux du district de Loèche. Lors d'une cérémonie solennelle, le nouveau drapeau a pu être



béni par notre curé Robert Imseng en compagnie de la marraine et du parrain.

La bourgeoisie de Salquenen a pu s'assurer les services d'Erna Glenz comme marraine de drapeau et de notre bourgeois d'honneur Jean-Daniel Mudry, ancien divisionnaire de l'armée suisse, comme parrain du drapeau. La bourgeoisie de Salquenen les remercie tous les deux pour leur engagement et leur intérêt pour le travail des communes bourgeoises. Dans son discours en tant que parrain du drapeau, Jean-Daniel Mudry a souligné des aspects très intéressants

de notre village, qui sautent aux yeux surtout des personnes qui ne sont pas domiciliées à Salquenen.

Après la bénédiction, le drapeau a été remis à notre porte-drapeau Zumofen Christoph et à notre vice-drapeau Portmann Lukas. Ils ont désormais le devoir de présenter dignement et souvent ce drapeau. Après la bénédiction, les invités et la population ont été conviés à un apéritif. Plus tard dans la soirée, les invités et les délégations du drapeau ont été gâtés par un souper. La bourgeoisie de Salquenen remercie tous les participants à cette manifestation réussie. 🍷

# Une beauté indésirable

Parce qu'ils affaiblissent massivement la biodiversité et qu'ils font disparaître de plus en plus d'espèces végétales indigènes la bourgeoisie de Berthoud a déclaré la guerre aux néophytes envahissantes. Enrayer leur propagation est toutefois une tâche herculéenne.



## Néophytes envahissantes

Pris au pied de la lettre, le terme « néophytes » ne signifie rien d'autre que « nouvelles plantes ». Il s'agit de toutes les espèces végétales qui ont été introduites sous nos latitudes, intentionnellement ou non, depuis la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb en 1492. Ces espèces dites exotiques représentent aujourd'hui environ un cinquième de la flore suisse. Et heureusement, la plupart de ces néophytes ne posent aucun problème car elles se sont bien intégrées dans l'écosystème local et ne constituent pas une menace pour les autres plantes, ni même pour l'homme et les animaux. Ainsi, il ne viendrait à l'idée de personne de considérer comme néophyte, la pomme de terre originaire d'Amérique du Sud

qui a été introduite au 17e siècle, d'abord comme plante en pot et plus tard comme source de nourriture cultivée en Suisse, est considérée comme une néophyte. Il en va de même pour le tournesol et la tomate, qui sont également originaires d'Amérique, ou le basilic et le concombre, qui ont probablement leur origine en Inde. Mais d'autres plantes exotiques dominent à tel point les communautés végétales indigènes qu'elles en peuvent carrément détruire la diversité. Et c'est contre cela que l'on veut lutter, conformément à la Convention sur la diversité biologique, adoptée lors du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992 et qui est en vigueur en Suisse depuis 1995. Cette convention prévoit l'obligation de empêcher l'introduction d'espèces exotiques qui

menacent les écosystèmes, les habitats et les espèces, et à contrôler ou éliminer les espèces envahissantes.

La diversité biologique est décrite dans l'article sur les néophytes de la Commune bourgeoise de Berthoud. Vous devez faire particulièrement attention à ces plantes. Veuillez retirer les plantes suivantes de votre jardin. Les petites quantités peuvent être éliminées avec les ordures ménagères ou au centre de collecte principal de la Direction des travaux publics. La plante invasive annuelle devrait être reconnue et arrachée le plus tôt possible. La verge d'or d'Amérique du Nord pousse dans de nombreux jardins et doit être éliminée. La renouée du Japon doit être entièrement arrachée le plus tôt possible. L'herbe invasive canadienne prolifère volontiers au

bord des chemins, sur les décombres, les jachères et les prairies. Le vinaigrier forme des peuplements denses grâce à ses rhizomes et évince les espèces indigènes. La nature est donc considérée comme une préoccupation commune de l'humanité pour la préservation de la biosphère est reconstruite. La conservation de la biodiversité n'est donc pas seulement une intention qui met l'accent sur la protection d'espèces indigènes éventuellement menacées, mais un enjeu mondial. Un défi d'une grande portée pour tous les écosystèmes.

**L'aster annuelle**

« Là où l'aster annuelle s'est répandue une fois, rien d'autre ne pousse », raconte Fritz Iseli, qui s'occupe du service des biens immobiliers et des domaines de la bourgeoisie de Berthoud, et qui s'occupe du problème des néophytes. Cette plante à l'aspect agréable, originaire d'Amérique du Nord comme plante de jardin importée, est l'une des espèces végétales envahissantes qui évincent complètement les communautés végétales indigènes qui ne peuvent plus se développer. Elles y parviennent grâce à une très longue période de floraison et le fait qu'elles produisent très tôt dans l'année d'énormes quantités de graines qui peuvent germer sans être fécondées. Ainsi une seule plante peut donner naissance à toute une population qui peut s'étendre et peut occuper des surfaces importantes. Comme les graines sont munies de minuscules parasols, le vent les emporte facilement vers d'autres régions. De plus, l'aster annuelle, qui d'ailleurs ressemble extérieurement à la camomille, s'est révélée extrêmement résistante. Durant les périodes sèches, elle résiste manifestement bien mieux que d'autres herbes. Elle se répand ainsi de plus en plus sur les bord des chemins, sur les rives, dans les suintements, les jachères et les jardins. Mais aussi de plus en plus dans des zones sensibles comme les prairies maigres où elle envahit des espèces déjà les plantes rares indigènes. Dans les pâturages également, elle ne connaît ni frontières ni adversaires naturels. Elle n'est certes pas toxique, mais elle est évitée par le bétail et elle peut donc envahir des pâturages entiers

sans aucun frein. Il faut soit lutter systématiquement ou pas du tout. L'année dernière, les collaborateurs de la commune bourgeoise de Berthoud ont ramassé près de deux tonnes de néophytes de la nature. Ceci dans les zones d'habitation comme le Choserfeld ou dans le grand jardin derrière la bibliothèque municipale. Mais bien sûr également dans les forêts bourgeoises. « Si on n'y va pas de manière conséquente, on a aucune chance », résume Simon Rieben, responsable de la forêt auprès de la Commune bourgeoise de Berthoud. « La bourgeoisie a décidé d'empêcher la propagation des plantes nuisibles avec des moyens raisonnables », ajoute-t-il.

C'est pourquoi il est important, selon lui, de surveiller, de traiter régulièrement les surfaces et les travailler de manière conséquente. Si non, tout cela ne sert à rien. En conséquence, l'année dernière, de nombreuses heures de travail dans l'élimination des néophytes envahissantes ont été investies. Où cela peut-il mener si l'on intervient de manière trop tardive ou trop indécise. Les exemples du Tessin montrent de manière impressionnante à quoi peut mener une prise de décision trop longue. Là entre autres, le lilas d'été envahi la flore spécifique des zones protégées unique et digne de protection des zones alluviales. Cela a eu des répercussions négatives sur les populations de papillons. Il faut reconnaître et admettre que certaines de ces évolutions ne peuvent plus être stoppées. Les populations sont parfois déjà si avancées que leur élimination nécessiterait d'énormes dépenses pour peu de succès. Le canton du Tessin a donc décidé, de ne plus combattre les plantes invasives que là où elles sont encore en minorité. C'est-à-dire là où il y a une chance de retrouver un équilibre naturel de pouvoir rétablir la situation.

La bourgeoisie de Berthoud, et d'ailleurs aussi la commune municipale de Berthoud, ne veulent pas à traiter les zones et surfaces concernées dès le printemps prochain, le plus tôt possible et aussi souvent que possible, si nécessaire », explique Fritz Iseli.

Cela signifie : arracher les plantes si possible avec toute la racine. Les arracher et les éliminer dans les règles de l'art. Car les plantes invasives ne doivent pas être jetées avec les

déchets verts normaux, mais doivent être envoyés à l'usine d'incinération. Travail difficile pour la Renouée du Japon. Une plante particulièrement tenace et néophyte difficile à combattre. La renouée du Japon, de plus en plus fréquente. Elle a été introduite il y a environ 200 ans comme plante ornementale et plante fourragère ainsi que pour la fixation des talus. Elle est originaire d'Asie de l'Est. En Europe, où elle a été introduite, elle est devenue sauvage en quelques années.

Au début, elle s'est surtout répandue le long des cours d'eau. Aujourd'hui, elle est presque partout et est difficilement contrôlable, bien qu'elle soit depuis quelques années déjà sur la liste des plantes interdites et n'est plus disponible dans le commerce. En raison de sa croissance extrêmement rapide et à croissance dense en imposantes plantes pouvant atteindre trois mètres de haut, la renouée du Japon ne laisse aucune chance aux plantes locales de pousser sous elle. Avec ses rhizomes souterrains, rhizomes qui peuvent atteindre plusieurs mètres de profondeur et se développent dans un rayon de 7 mètres. Il est possible d'arracher les grands exemplaires, mais il n'est pas possible d'arracher facilement les renouées. Une lutte mécanique est par conséquent coûteuse. Pour endiguer la propagation de la plante, il faudrait que l'ensemble de la surface recouverte par les plantes, soit excavée sur environ trois mètres de profondeur. L'ensemble des déblais doit être éliminé. Car la renouée a le don, même à partir de petits bouts de racine, de former de nouvelles pousses dans le sol, il est par contre possible de les arracher systématiquement et de manière répétée. Mais seulement si on le fait pendant plusieurs années.

**L'aide de tous est nécessaire**

Pour lutter contre la propagation des néophytes envahissantes, et ainsi lutter pour préserver la biodiversité, il faut tous ceux qui sont responsables d'un terrain, d'un jardin ou d'une forêt, soient attentifs et actifs à éliminer ces plantes dans les règles de l'art, » explique Fritz Iseli. Il s'agit d'enlever les plantes le plus complètement possible et de ne pas les jeter avec les déchets verts. Cela constituerait en effet une autre voie de propagation. 📍

**Vous devez faire particulièrement attention à ces plantes.**

Veillez retirer les plantes suivantes de votre jardin. Les petites quantités peuvent être éliminées avec les ordures ménagères ou au centre de collecte principal de la Direction des travaux publics.

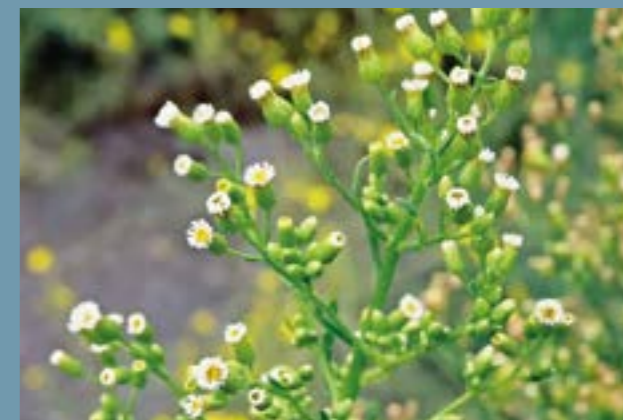
**Informations**  
[https://www.bafu.admin.ch/dam/bafu/de/dokumente/biodiversitaet/uw-umwelt-wissen/gebitesfremde-arten-in-der-schweiz.pdf.download.pdf/UW-2220-D\\_IGA.pdf](https://www.bafu.admin.ch/dam/bafu/de/dokumente/biodiversitaet/uw-umwelt-wissen/gebitesfremde-arten-in-der-schweiz.pdf.download.pdf/UW-2220-D_IGA.pdf)



**Le vinaigre forme, grâce à ses rhizomes, des populations denses qui et évince les espèces indigènes.**



**La vergerette anuelle devrait être identifiée et arrachée rapidement.**



**La vergerette du Canada pousse volontiers au bord des chemins, sur les décombres, les jachères et les prairies.**



**La verge d'or d'Amérique du Nord pousse dans de nombreux jardins et doit être éliminée.**



**Le balsamine de l'Himalaya forme des peuplements denses sur les sols riches en nutriments et également en forêt.**



**La renouée du Japon doit être arrachée le plus tôt possible.**



**Le lilas d'été évince les plantes indigènes, dont les chenilles dépendent.**

# La bourgeoisie de Boécourt-Séprais utilise du bois issu de sa propre forêt

La bourgeoisie de Boécourt-Séprais, dans le canton du Jura, montre comment construire avec du bois issu de sa propre forêt, ce qui apporte une plus-value évidente à la bourgeoisie

## → Gaspard Studer

La bourgeoisie de Boécourt-Séprais possède 300 hectares de forêt. Son plan de gestion lui permet de couper 2900 m<sup>3</sup> par année (1900 m<sup>3</sup> de résineux et 1000 m<sup>3</sup> de feuillus). Son objectif a été de construire un bien immobilier de rendement, en utilisant son propre bois pour la construction et le chauffage. Les autres éléments à prendre en considération ont été d'accepter la plus-value de 3,5% par rapport à une variante béton-brique, la possibilité de valoriser le bois local, et de promouvoir l'économie et l'industrie régionale du bois. L'emplacement choisi est au milieu du village. Le projet est la construction de deux locatifs de 6 appartements (le premier ne comprend que des 31/2 pièces et l'autre comprend 2x31/2 au rez-de-chaussée, 2x21/2 et 2x41/2 pièces). Le groupe Corbat a été choisi pour la fabrication des éléments ossature-bois et de la charpente des immeubles, car il entretient de longue date une relation commerciale avec la bourgeoisie de Boécourt. La devise du groupe Corbat est «De la grume jusqu'au chantier». Elle est active

dans la scierie (sciage, délignage, séchage), le bois de structure (bureau d'étude, centre de taille, atelier d'assemblage) et les matériaux de construction (parqueterie, raboterie, traitement de surface). Les partenaires ont été invités relativement tôt dans la démarche, dans la volonté d'accompagner la bourgeoisie de Boécourt dans la valorisation de son propre bien. Les tâches ont été partagées avec le bureau d'ingénieurs-bois DNM. Le cadre de travail a été de valoriser le bois tout en restant compétitif.

Le système d'ossature bois traditionnel a été choisi: murs et cloisons, bardage, lattage, contre-lattage, isolation périphérique en fibre de bois, ossature bois en elle-même avec les montants d'ossature, isolation interne, vide-technique, Fermacell.

La dalle d'étage fut un grand sujet de discussion: comment gérer les dalles entre les étages? Le pour et le contre de diverses variantes ont été pesés et le choix s'est porté sur des caissons Lignatur. L'avantage de ce système est que l'isolant est intégré à l'intérieur du caisson en bois (brique concassée à l'intérieur du caisson en bois qui amène de la masse et qui va

être un bon isolant phonique).

D'autres alternatives auraient permis d'utiliser le bois de la bourgeoisie, par exemple pour les caissons. Il se serait ainsi agi de construire les dalles en lamellé-collé et à partir des bois de la bourgeoisie de Séprais-Boécourt. Pour des raisons économiques et techniques, le choix s'est porté sur Lignatur. Le bâtiment repose sur un seuil et un noyau central (escalier et ascenseur) en béton. Pour le reste, le bâtiment est principalement en bois et repose sur ce noyau central. Chaque étage est posé sur celui d'en dessous. Le squelette d'une paroi comprend des montants d'ossature tous les 60 cm. La particularité est que le bardage est fixé directement sur les éléments de construction. Ce système constructif permet la préfabrication et de gagner du temps sur le chantier. Les dalles Lignatur viennent se poser sur l'ossature.

Malgré les caissons Lignatur, la majorité du bois provient de la bourgeoisie de Boécourt. Pour le bois des structures (ossature, cloisons, toiture), c'est du sapin local collé par l'entreprise Schilliger. Le choix de cette entreprise repose sur l'avantage

d'être scieur et colleur, donc un seul partenaire. Pour des raisons économiques, il a été choisi de ne pas scier les planches ici et de les envoyer chez Schilliger. En outre, cette société peut prendre en charge les grumes envoyées par wagons. Il faut bien se rendre compte qu'en Suisse le coût de transport est important et nous pénalise. Le bois est revenu sous forme collée directement à Glovelier et le groupe Corbat s'est occupé à tailler le bois sur centre de son taillage numérique et ensuite d'assembler les parois prêtes à livrer sur le chantier.

Pour les lames de façades (1 100 m<sup>2</sup>), là aussi le bois provient de la bourgeoisie, à savoir du sapin blanc scié par le groupe Corbat, ensuite séché et raboté. Après le rabotage, deux traitements ont été appliqués sur ce bois pour obtenir un produit de haute qualité. Deux traitements, parce que d'un côté on a imprégné le sapin blanc au sel (traitement en autoclave pour améliorer la durabilité du bois à l'extérieur). Ensuite, pour l'esthétique, un traitement par giclage a été opéré, avec une teinte et un saturateur pour avoir un produit qui plait au niveau esthétique et qui reste stable dans le temps. Concernant les

lames de parquet, qui complètent le carrelage dans certaines pièces, les sols des chambres sont en parquet de frêne (340 m<sup>2</sup>). Il s'agit d'un parquet massif de 14 mm, réalisé avec du bois de la bourgeoisie, scié à Vendlincourt, séché et ensuite usiné à Glovelier et livré sur le chantier pour être posé sur la chape.

Les lames de terrasse en chêne (140 m<sup>2</sup>) proviennent également des forêts de la bourgeoisie.

En chiffres:

- 570 m<sup>3</sup> de grumes (NB à comparer aux 2900 m<sup>3</sup> annuels possibles)
- 140 m<sup>3</sup> de bois de structure
- 77 m<sup>3</sup> de dalles en bois suisse
- 40 m<sup>3</sup> de panneaux OSB (NB personne n'en produit en Suisse).

Le calendrier a été: fin 2017, début des discussions; début 2018 pré-étude (y compris le choix du bois feuillu, car contrairement au bois résineux, le bois feuillu a besoin de plus de temps pour sécher avant de pouvoir être usiné; mars 2018 abattage des chênes

et des frênes, permis de construire; juillet 2018 démolition et début des travaux; novembre 2018 abattage des résineux; février 2019 usinage à Glovelier du bois lamellé collé revenant de Schilliger; mai 2019 livraison des premiers éléments-bois pour le premier immeuble; septembre 2019 montage du 2<sup>e</sup> immeuble pendant 3 semaines; mars 2020 fin des travaux.

L'utilisation du bois local peut être illustré comme suit, selon sa forme finale: Les bâtiments sont chauffés par une chaudière à bûches d'un mètre. La consommation est estimée à 75 stères par année.

En une phrase, la synthèse est que la volonté d'utiliser le bois local doit être primordiale pour arriver à ce résultat.

En outre, le maître d'ouvrage a fait le choix du bois pour sa qualité en termes de confort d'habitat et d'architecture contemporaine. Le bois local offre en plus des qualités écologiques, en termes de matériau renouvelable et de circuits courts. A niveau économique, les avantages sont la rapidité de mise en œuvre, l'emploi régional et les débouchés pour le bois d'ici. 🌳

# Paloxes pour pommes de terre en bois suisse - Non compétitif!

De nombreux agriculteurs suisses qui possèdent également des forêts n'utilisent que très peu le bois qui pousse devant leur porte. C'est pourquoi je ne comprends pas qu'ils transportent leur récolte de pommes de terre et de légumes dans des caisses en bois provenant de Pologne ou de France et qu'ils paient en outre une location pour les caisses en bois étrangères !



Paloxes pour pommes de terre en service, malheureusement pas en bois suisse la plupart du temps

→ **Peter Greminger, ami de la forêt et du bois suisse**

Pour assurer la récolte suisse de pommes de terre en 2022, l'entreprise suisse de commerce de pommes de terre a fait l'acquisition de Terralog AG a acheté 2200 grandes paloxes à la société BARBARIE PALOX en France. L'achat des 2800 nouvelles Swiss Timber Palox, aurait coûté environ 520'000 francs de plus que le produit probablement équivalent, produit français, fabriqué à 750 km de la frontière suisse ! La régionalité, la durabilité et la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> n'ont pas suffi à compenser cette différence de prix. D'autant

plus que la société WK-Palletten AG à Schüppach n'aurait pu livrer que 500 des grandes paloxes.

Un coup dur pour tous les efforts consentis pour le développement de la Swiss Timber Box et leur vente (environ 8000 paloxes) au cours des deux dernières années. Terralog faisait partie des « premiers clients ». La coopérative agricole Fenaco hésitait encore et a commandé ses (environ 6000) auprès d'INTERAgra en Pologne (1200 km de distance). En 2021, Fenaco a heureusement acheté 4700 paloxes en Suisse. 2022 elle renonce à une commande. De telles évolutions soulèvent des questions. Qu'en est-il de la durabilité lorsque

des agriculteurs suisses, qui sont également propriétaires de forêts et donc de bois, utilisent leurs propres pommes de terre et de légumes dans des caisses en bois en provenance de Pologne (1200 km TD) ou de Suisse.

France (700 km de distance de transport) et paient un loyer pour les boîtes étrangères ? Qui est prêt à assumer les coûts supplémentaires pour plus de durabilité, de régionalité, de réduction de CO<sub>2</sub> et les risques qui y sont liés ?

Conclusion : seule une communauté de création de valeur marquée par la solidarité, la durabilité et la concurrence, offre la base d'un succès de la SwissTimberBox. 🌱

# «La forêt suisse, tout simplement»: le manuel d'initiation

Les propriétaires sont responsables de la stratégie dans leur forêt, fonction qui s'apparente à celle d'un détenteur d'entreprise ou d'un président de conseil d'administration. Pour leur faciliter la tâche, le manuel d'économie forestière «La forêt suisse, tout simplement» est désormais à leur disposition.

→ **Florian Landolt**

Imaginez: vous venez d'être élue/élu conseiller communal, conseiller de bourgeoisie ou encore au comité de votre corporation. Dès votre entrée en fonction, vous voilà responsable de la forêt que possède la collectivité en question. Vous allez donc veiller à ce que votre forêt soit gérée de manière durable et remplisse les fonctions et les prestations souhaitées par la société. Quels sont vos droits et vos obligations? Quelles tâches vous incombent? A quoi devra ressembler votre forêt dans 30 ans? La publication «La forêt suisse, tout simplement - Manuel d'économie forestière à l'usage des autorités» vous vient dès à présent en aide pour trouver les premières réponses à ces questions. Les points essentiels auxquels vous devez être attentif en votre qualité de propriétaire de forêt sont condensés en douze chapitres.

**Montrer les possibilités qui s'offrent aux propriétaires**

«Il y a en Suisse environ 3500 propriétaires de forêts publiques», explique Thomas Troger-Bumann, directeur de Forêt Suisse. «La responsabilité stratégique de leur forêt est souvent confiée à des personnes qui, en raison du système de milice, n'ont qu'une expérience limitée en la matière. Elles n'ont pas non plus le temps

de collecter les connaissances centrales sur la forêt auprès des sources existantes, ni de se les approprier. Ce manuel, guide compact et pratique, leur est destiné». Il s'adresse aussi aux quelque 245'000 propriétaires de forêts privées de Suisse. Il vise à leur prêter main-forte pour les questions relatives à la forêt, à sa gestion et à son exploitation. «Ce manuel d'économie forestière ne dit pas aux propriétaires ce qu'ils ou elles doivent faire, mais il leur montre les possibilités qui s'offrent à eux si elles ou ils veulent s'occuper activement de leur forêt», déclare Thomas Troger-Bumann.

**L'OFEV soutient le manuel d'économie forestière**

L'Office fédéral de l'environnement (OFEV) a soutenu ce projet. Pour l'OFEV, la chose est claire: «Aujourd'hui plus que jamais, il importe que les forêts suisses soient bien soignées et qu'elles continuent d'être gérées de manière durable. Avec le changement climatique en particulier, et les défis qu'il pose à la forêt, l'importance d'une gestion forestière axée sur la résilience va aller croissant», explique Michael Reinhard, chef de la division Forêts de l'OFEV. «Le manuel d'économie forestière de ForêtSuisse est un instrument approprié pour transmettre les connaissances initiales de base sur ce sujet». 🌱



## Informations

Le manuel forestier est disponible dès maintenant sous [www.waldschweiz.ch/behoerdenbox](http://www.waldschweiz.ch/behoerdenbox)

# Entretien forestier avec Air Zermatt

Les forêts nous protègent des avalanches et des chutes de pierres. Afin de maintenir la fonction protectrice, les forestiers coupent régulièrement du bois. Air Zermatt est un partenaire compétent pour le transport hélicoptéré de bois des forêts.

Une forêt saine est existentielle pour les Bourgeoisies, qui sont souvent propriétaires des forêts. Les forêts sont des zones de loisirs. Ils abritent des lièvres, des chevreuils et des cerfs. Mais surtout, les forêts assument une fonction protectrice de routes, d'habitations isolées ou même de villages entiers. Si la forêt est négligée, la fonction protectrice diminue. Pour les personnes qui vivent sous les forêts protectrices, cela peut rapidement devenir dangereux. Par conséquent, le soin des forêts, dans lesquelles les troncs d'arbres sont également retirés de la forêt, est d'une extrême importance. En outre, des mesures de chasse/

## Contact

Air Zermatt  
Héliport Raron  
Wolfseyastrasse 11  
3942 Raron  
027 570 70 70  
[aron@air-zermatt.ch](mailto:aron@air-zermatt.ch)  
[www.air-zermatt.ch](http://www.air-zermatt.ch)



forêt doivent être prises régulièrement pour les animaux sauvages, dans lesquelles les services forestiers défrichent les zones de pâturage pour le gibier.

## Compétence dans l'aviation

Depuis plus de 50 ans, en Valais, Air Zermatt est connu dans le monde entier pour son travail de pionnier dans le sauvetage aérien. Mais Air Zermatt propose également ses services dans le secteur commercial. Cela inclut, par exemple, la logistique.

L'exploitation forestière fait référence à l'enlèvement des troncs d'arbres de la forêt à un point de collecte par hélicoptère. À cette fin, le bois est

d'abord abattu par le service forestier, puis préparé pour le transport par hélicoptère avec les assistants de vol d'Air Zermatt.

Le transport de bois par hélicoptère présente l'énorme avantage pour les services forestiers que les troncs d'arbres peuvent être transportés par les airs hors de la forêt, même dans les zones difficiles d'accès. Les routes d'accès ou les longs câble-grue ne sont pas nécessaires. En outre, on peut renoncer à la mise en place et au montage de grands câble-grue. En Valais, de nombreuses Bourgeoisies font donc confiance à la solution avec Air Zermatt, qui prouve une nouvelle fois sa valeur grâce à son savoir-faire.



En haut : Air Zermatt est un partenaire compétent pour faire voler le bois des forêts.

En bas : Le transport de bois par hélicoptère a l'avantage de permettre l'évacuation de troncs d'arbres dans des terrains difficiles d'accès.



# Comité et secrétariat de l'FSBC

## Président / Représentation du canton Valais

**Georges Schmid**, Rechtsanwalt und Notar  
Brückenweg 6  
3930 Visp (VS)  
georges.schmid@g-recht.ch

## Représentation du canton Argovie

**Milly Stöckli-Ammann**  
Sodhof  
5630 Muri (AG)  
sodhof@bluewin.ch

## Représentation du canton de Bâle-Campagne Co-Président Parl. Gruppe

**Thomas de Courten**  
Hauptstrasse 91  
4497 Rünenberg (BL)  
thomas.decourten@parl.ch

## Représentation du canton Bâle-Ville

**Daniel Müller**  
Stadthausgasse 13  
4001 Basel (BS)  
d.mueller@bgbase.ch

## Représentation du canton de Berne

**Henriette von Wattenwyl**  
Bahnhofplatz 2  
3001 Bern  
henriette.vonwattenwyl@bgbern.ch

## Représentation du canton de Fribourg

**Thierry Steiert**  
Avenue de la gare 11  
1700 Freiburg (FR)  
steiert.t@bluewin.ch

## Représentation du canton des Grisons

**Fredi Stocker**  
Feldheimweg 16  
7206 Igis (GR)  
fredi.stocker@bluewin.ch

## Représentation du canton du Jura

**Gaspard Studer**  
Rue des Pèlerins 14  
2800 Delémont (JU)  
studer.gaspard@gmail.com

## Représentation du canton de Lucerne

**Doris Grüter-Weibel**  
Oberseeburghalde 22  
6006 Luzern  
info@luzerner-korporationen.ch

## Représentation du canton d'Obwald

**Marcel Jöri**  
Aecherlistrasse 8  
6055 Alpnach Dorf OW  
marceljoeri@bluewin.ch

## Représentation du canton de Nidwald

**Iren Odermatt**  
Hurschlistrasse 4  
6383 Dallenwil  
iren.odermatt@uertizentrum.ch

## Représentation du canton de Soleure

**Vizepräsident**  
**Sergio Wyniger (Vizepräsident)**  
Amanz Gressly-Str. 35  
4500 Solothurn (SO)  
sergio.wyniger@bgs-so.ch

## Représentation du canton de Saint-Gall

**Norbert Hodel**  
Traubenstrasse 12  
9500 Wil (SG)  
norbert.hodel@gmail.com

## Représentation du canton de Tessin

**Luca Pellanda (TI)**  
La Strada dal Lögh 6  
6703 Osogna  
peloch60@hotmail.com

## Représentation du canton Thurgovie

**Sandro Forster**  
Metzgergasse 6  
9320 Arbon (TG)  
forster@immoforster.ch

## Représentation du canton de Uri

**Kurt Schuler**  
Seedorferstrasse 31  
6460 Altdorf UR

## Représentation du canton de Zoug

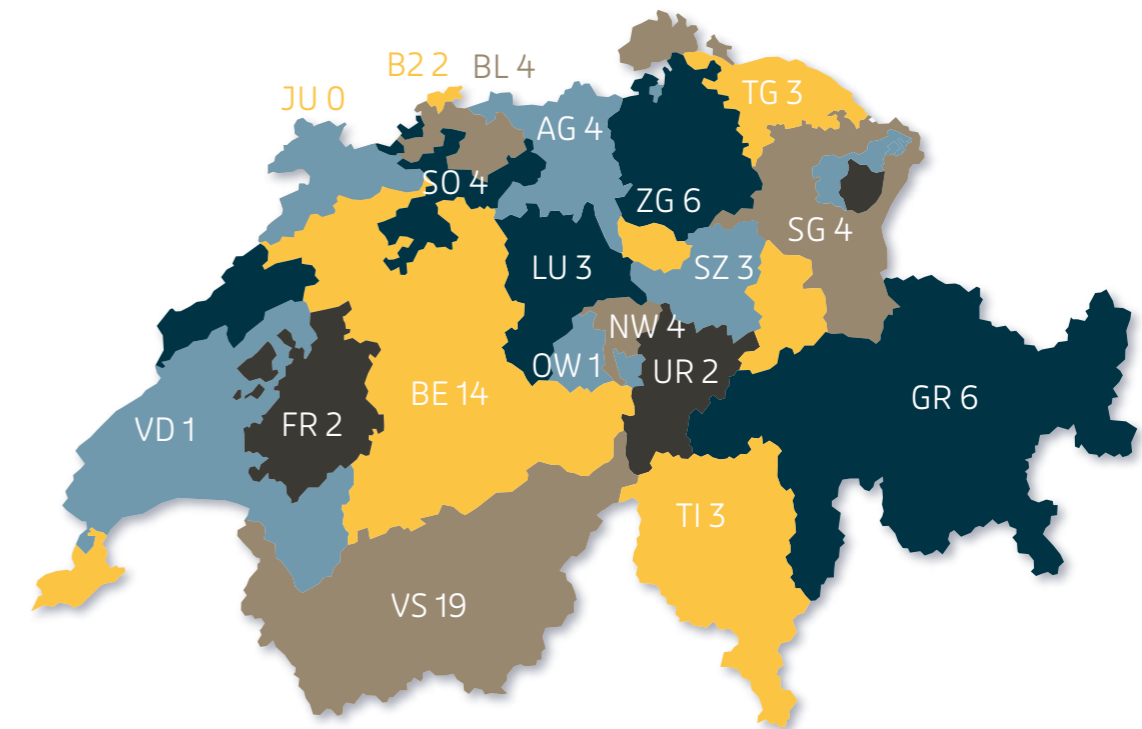
**Josef Staub**  
Sonnhalde 15  
6313 Edlibach (ZG)  
staub.jos@bluewin.ch

## Conseil d'administration et bureau

**Bürgergemeinde Bern**  
Elias Maier  
Bahnhofplatz 2  
3001 Bern  
Elias.maier@svbk.ch

# Devenir membre

La force d'une association dépend de celle de ses membres. La FSBC se compose des associations cantonales et des membres individuels (bourgeoisies, communes bourgeoises, corporations, sociétés et corporations) ainsi que des membres passifs (entreprises et personnes privées). En tant qu'association faitière, la FSBC s'engage pour le maintien important, des communes bourgeoises et des corporations dans toute la Suisse.



## Avantages de l'association

- Influence active et représentation des intérêts sur la politique et l'administration fédérales
- Un comité actif avec des représentants de toutes les associations cantonales
- Secrétariat en tant que centre de compétences des communes bourgeoises et des corporations et point de contact en cas de questions ou de préoccupations
- Coopération avec les associations partenaires
- Communication continue et actualités (communis, newsletter, médias sociaux)
- Conditions préférentielles pour les abonnements et les annonces
- Offre de formation
- Point de contact pour les questions juridiques
- Invitations à des événements exclusifs pour les membres et autres avantages pour les membres
- Possibilités de mise en réseau



Vous ou votre commune bourgeoise ou corporation souhaitez devenir membre ?

Si vous êtes intéressé par une adhésion, contactez notre directeur Elias Maier à l'adresse [elias.maier@svbk.ch](mailto:elias.maier@svbk.ch).



# Jetzt aktuell

# Neuheit im Umweltrecht

## WaG | LFo



Kommentar zum Waldgesetz/  
Commentaire de la loi sur les forêts

**Thomas Abt | Roland Norer |  
Florian Wild | Nicolas Wisard  
(Hrsg./éds)**

**Juni 2022**

1082 Seiten, gebunden  
ISBN 978-3-7255-8100-9  
289.00 CHF

**Herausgeber:**

**lic. iur. Thomas Abt,**  
dipl. Forsting. ETH

**Prof. Dr. iur. Dr. h.c. Roland Norer**

**Dr. iur. Florian Wild**

**Dr. iur. Nicolas Wisard,**  
Rechtsanwalt



Mit dem «Kommentar zum Waldgesetz» liegt erstmals seit Erlassung des Bundesgesetzes über den Wald 1991 eine vertiefte Kommentierung vor. Diese zeigt die 150-jährige Entstehungsgeschichte des Waldrechts auf und beleuchtet den verfassungsrechtlichen und gesetzlichen Rahmen sowie das internationale und europäische Recht. Das Kernstück des

Werks bilden die Erläuterungen zu den einzelnen Artikeln des WaG. Das Werk ist teils in deutscher, teils in französischer Sprache verfasst. Alle Zusammenfassungen sind auch in italienischer Sprache vorhanden. Mehrsprachige Verzeichnisse, Glossare und Register ermöglichen die gezielte Suche in den Texten.